

DANIEL OLIVIER

LÉOPOLD II
GÉNOCCIDAIRE – SANG GÊNE

Janvier 2010

Version internet :

AAARGH

< aaarghinternational@hotmail.com >

Mise en ligne : avril 2010

Liberté pour l'histoire

L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant.

L'historien n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.

L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui.

L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas.

L'histoire n'est pas un objectif juridique. Dans un Etat libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'Etat, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire.

Source : communiqué de l'Agence France Presse du 12 décembre 2005, publiée par *Libération* du 13 décembre 2005.

Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie

Jacques Prévert

Pour introduire cette réplique virulente, berçons-nous de ce poème musical :

*Poète, prends ton luth
Et me donne un baiser*

A.de Musset, *Les Nuits*

Pour mieux claironner :

*Historien, prends ta plume
Et nous donne à élucider*

Car dans ce livre *Léopold II, Entre Génie et Gêne*, publié en 2009 aux éditions Racine, avec la participation de vingt historiens, nous avons constaté que... la lyre ne les a pas accompagnés et ils ont manqué de lucidité. Leurs fausses notes sur leurs partitions trop officielles provoquent cette question : « Comment est-il possible que l'on puisse encore faire de telles gammes sur Léopold II ? »

Leur musique est dissonante et pousse notre savoir-critique à écrire les pages qui suivent.

Avant tout, au sujet du titre *Léopold II, entre Génie et Gêne* qui... n'entre pas dans notre genre, nous préférons le néologisme suivant :

LEOPOLD II, GENIOCCIDAIRE – SANG GÊNE

Dès la première page de l'introduction signée de cinq historiens, on lit : « L'air du temps qui considère la mémoire comme une valeur et non plus simplement comme un phénomène objectif. » (p. 7) « L'air du temps », qu'est-ce, sinon un alibi misérable qui sert à disculper les responsables à qui on demande des comptes. Le reste de la phrase n'est qu'un agencement de mots séduisants – « valeur et phénomène objectif » – qu'utilisent les historiens médiatiques, comme d'autres, font des effets de manches. Qui dit mémoire, dit commémoration qui se nourrit généralement de stéréotypes ; en opposition à l'histoire qui se veut explication.

La mémoire n'a donc pas de valeur en soi. Les Congolais ne vont pas nourrir leur mémoire des mêmes « phénomènes objectifs » (p.17) que ceux des colonialistes, leur histoire est antagoniste et leur « air du temps » de colonisés sera pour eux un « phénomène négatif ».

Au long des six pages d'introduction, pas un mot sur la légitimité ou l'illégitimité de la colonisation, rien qu'une justification : « Les idées d'expansion économique (p. 8), jeter les bases d'une plus grande Belgique (p. 9), prospère grâce à la politique d'outre-mer » (p. 10).

Que de stéréotypes officiels à usage...scolaire ! Que de mots distingués pour camoufler la réalité : envahir un territoire étranger.

« Si en vue de la domination nécessaire de la civilisation, il est permis de compter le cas échéant, sur les moyens d'action que confère la force, sanction suprême du droit, il n'en reste pas moins que sa fin dernière est une œuvre de Paix. Les guerres non indispensables ruinent les régions où elles sévissent. » (*Léopold II, Pensées et réflexions* ; G.H. Dumont ; L'amitié par le livre ; 1948 ; pp. 46-47).

D'abord la force et puis la paix, écrit Léopold II. La « bande des cinq » n'a pas bien lu Léopold II. « Limiter l'histoire du Congo Léopoldien d'abus et d'atrocités serait cependant réducteur. (p. 9) Réducteurs, les abus et les atrocités ? Mais il n'y a justement pas eu de limites à ceux-ci ! Léopold II aurait dû en être le réducteur. De plus, l'histoire n'a rien à réduire, ni à augmenter. Elle a suffisamment à faire avec la réalité du Congo léopoldien pour ne pas s'occuper de quantification.

Imaginons un retour de l'histoire : les Congolais viennent « coloniser » la Belgique comme eux l'ont été par les Belges ! Vous voyez le tableau ! Que faudrait-il limiter ? Si ce n'est le fait de « coloniser » ?

Cette introduction et les participations qui suivent sont le fruit... mûri (sic) de deux journées d'études à Louvain-la-Neuve. Neuve Louvain, certainement, mais pas ce qu'il s'y produit. La seule préoccupation des participants en ce qui concerne Léopold II est la suivante : lui ripoliner une image un peu plus présentable.

Nous examinerons comment ils se sont mis à vingt pour lisser la barbe blanche de ce monarque absolu qui sous prétexte de « civilisation » a contribué à inscrire sur la page blanche (sic) de l'histoire les lettres les plus noires (sic) de la colonisation.

Les pages suivantes se veulent une réplique virulente à chacun des vingt historiens. Elles doivent être lues sur le fond musical du rappeur Belgo-Congolais Baloji :

Tout ceci ne nous rendra pas le Congo

Un souverain illustre au pouvoir limité

M. Van den Wijngaert

Professeur émérite d'Histoire contemporaine, K.U. Brussel

« A onze ans, il est sous-lieutenant... neuf ans plus tard, il est déjà général. » (p. 16)
N'est-ce pas un peu ridicule, cet avancement ? Vous voyez un général de 20 ans en compagnie de généraux de 50-60 ans ?

Les quinze pages qui suivent peuvent être publiées par *Paris-Match* ou *Point de Vue*.
Exemples : « Léopold II a un faible pour son fils (p. 17), Léopold et son épouse Marie-Henriette n'ont jamais filé le parfait amour (p. 18). Le Roi gâche complètement sa vie de famille (p. 19). Léopold entend marcher sur les traces de son père (p. 22). L'exploitation du Congo nécessite d'énormes quantités d'argent (p. 29). Les affaires sont les affaires (p.30). »

Lieux communs et banalités se succèdent comme Léopold II a succédé à Léopold I^{er}. Encore une banalité ! Mais celle-ci est voulue.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II plus familial. Sur l'air de Balaji...

Léopold II, ce « géant devenu génocidaire » - Une approche historiographique

Michel Dumoulin

Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain

Les expressions choisies dans ce chapitre sont aussi gênantes pour certains que génocidaires pour d'autres. Il s'agit de départager les admirateurs des adversaires de l'entreprise léopoldienne. L'auteur fait revivre des cadavres idéologiques à sa façon ; Léopold II assimilé à Hitler (p. 32) et il en fait tuer une deuxième fois un autre, sans façon, l'homosexualité d'un Casement (p. 36).

« [...] il faut relever que cette [biographie] de Léopold II [...] n'a pas réellement donné lieu à une étude pouvant défier durablement le temps (p. 31) ». Cela n'a aucun sens. D'abord ce n'est pas très élégant pour les biographes passés et présents, ensuite, faire œuvre d'historien n'a rien à voir avec « défier durablement le temps ». Mieux vaut passer son temps durablement à relever d'autres défis car...

*Avec le temps, avec le temps va, tout s'en va
Et l'on se sent floué par les années perdues
Léo Ferré, Avec le temps*

L'ambiance de notre temps « provoquerait » une « réalité mal accessible » (p. 31). Argument difficilement admissible puisque la première fonction de l'historien est de se méfier de l'ambiance parce qu'elle est aussi variable que l'air du temps ; cet air qui souffle souvent pour justifier des positions variantes. De plus, il existerait une « réalité bien accessible » ? Difficile pour nous d'accéder à ce « bien et à ce mal ».

Lisons bien ce qui suit : « Les travaux des historiens baignent en effet dans un environnement idéologique qui perçoit des violences coloniales comme l'antichambre de l'Holocauste. Cette révision du passé colonial sacrifiant dès l'amont au jugement moral est davantage portée à dénoncer les racines du mal qu'à remplacer le phénomène colonial dans son environnement culturel, économique et social en étant attentif aussi bien à celui qui prévalait en Europe qu'en Afrique centrale » (pp. 31-32). Dénoncer la terreur instituée, le pouvoir absolu de Léopold II – voir bibliographie – appelé ici « violences coloniales », comme il y a des violences urbaines et conjugales, c'est la « réalité du mal accessible » ? Pourquoi faut-il évacuer « dès l'amont » tout jugement moral ? Au risque de passer à côté du « phénomène colonial ». Celui-ci n'aurait rien à voir avec « les racines du mal » mais bien avec son environnement ! Après l'ambiance – voir plus haut – l'auteur nous fourgue de l'environnement... Ce n'est plus de l'histoire, c'est de l'écologie !

Le traitement « culturel, économique et social » appliqué aux Congolais ne relèverait-il pas de la moralité ? Morts-alités, les Congolais ? Et encore ! Plutôt alignés.

Puisque l'auteur cite l'Holocauste, qu'il tienne ce discours face aux victimes dont les camps ne relèveraient pas de la moralité ! Celles-ci doivent savoir en outre que « le jugement moral « dès l'amont » est un prisme déformant » (p. 34).

Après l'écologie, nous voguons dans la géométrie, qui peut déformer le jugement des victimes sur les camps s'ils y impliquaient de la moralité « dès l'amont ». Et en aval, la moralité, c'est le carré de l'hypoténuse ? L'histoire devient une affaire de mathématiques.

Nous ne sommes pas dans un équilibre fluvial, amont et aval, mais dans deux périodes tragiques de l'humanité. Approcher ces périodes à l'aide de termes mathématiques ne peut que soustraire de l'essentiel. Ce bavardage pseudo-historiographique veut éviter de reconnaître que la barbarie nazie dénoncée à satiété, fut, avec nombre de disparités, la prolongation d'une autre barbarie, celle de la colonisation. L'historien ne peut échapper, par des artifices d'écriture, comme certains juristes utilisant des artifices de procédure, au procès des faits historiques qui sont d'une ténacité irréductible. Rappelons que ce ne sont pas les historiens qui prouvent, mais les documents qui apportent la preuve. Encore faut-il vouloir les chercher et les publier.

L'auteur ne s'arrête pas là hélas : « [...] des agissements d'un Morel et d'un Casement durant la Première Guerre mondiale. Leur trahison au profit de l'Allemagne ne jette-t-elle pas, en effet, une lumière crue, qu'accentue encore l'homosexualité d'un Casement » (p. 36).

Morel et Casement ont fondé en 1904 la Congo Reform Association qui dénonce les abus confirmés en termes plus acceptables par la Commission d'enquête instituée par Léopold II un peu plus tard. Ni Morel, ni Casement n'ont trahi au profit de l'Allemagne. Casement a soutenu la révolte irlandaise de Pâques 1916. Il s'est rendu en Allemagne en pleine guerre mondiale pour gagner les prisonniers irlandais à la cause de leur patrie. Pour ce fait, il fut condamné à la pendaison. Mais, « en février 1965, sur la demande du Gouvernement de Dublin, la dépouille de Casement a été exhumée du cimetière de la prison de Pentonville et transférée par avion, dans la capitale irlandaise. Le premier mars 1965, sa patrie lui a fait des funérailles nationales. » (*The Lives of Roger Casement* ; Reid ; pp. 449-450)

Pas de trahison donc au profit de l'Allemagne et il y a de quoi s'étonner de lire que « l'homosexualité d'un (sic) Casement aggraverait son cas » (p.36) ? L'homosexualité serait donc une marque d'infamie ? Affligeant !

Les trois pages suivantes se veulent historiographiques alors qu'elles ne sont qu'hagiographiques, même si des opposants aux excès sont cités (p. 37 à 40). Exemples : « Conférer au Roi la stature d'un géant (p. 38) [...] vie glorieuse du Roi (p. 39) [...] figure de l'illustre fondateur (p. 39) etc. Les opposants avaient compris « qu'il fallait même « malgré lui » mettre fin aux abus du régime. » (p. 38)

Des années 20-30, l'auteur passe aux années 50 pour saluer : « l'émergence, essentiellement à l'Université Libre de Bruxelles des travaux historiques » (p. 40). Avant 1950, à l'ULB, il y

eut Félicien Cattier, auteur de plusieurs recherches sur le Congo et notamment *Etudes sur la situation de l'Etat Indépendant du Congo* ; éditions Larcier ; 1906. Il faudrait interroger l'ULB pour savoir si effectivement durant les années 30 à 50 aucun travail sur le Congo n'a été effectué. Ce serait assez étonnant. Rappelons qu'ailleurs ça ne chômait pas avant les années 50 et des travaux historiques étaient publiés ; entre autres :

- *Bantouala, roman nègre* ; prix Goncourt en 1921 de René Maran
- *Voyage au Congo* ; d'André Gide en 1927
- *La Vie du Noir au Congo* ; Rinchon Dieudonné ; 1941
- *Esclavage et Colonisation* ; Aimé Césaire : 1948
- *L'Héritage du Noir, mythe et réalité* ; Herskovits et Melville ; 1945
- etc.

S'il faut aller « vers une nouvelle approche » (p. 42) de Léopold II, ce n'est certainement pas dans la direction que l'auteur signale : « [...] une biographie moins engagée dans l'une ou l'autre des directions indiquées ci-dessus » (p. 43) c'est-à-dire « une pédagogie de la nuance » (idem). Ah la nuance ! Cette belle dame tant courtisée par les Don Juan de l'historiographie, que de nuisances écrites en ton nom !

Sur l'air de la Nuance, on chante ces paroles : *civilisation, évangélisation, industrialisation, éducation, évangélisation, plantation, etc.* On n'entend pas les cris : *invasion, occupation, destruction, exaction, exploitation.*

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins réactionnaire, sur l'air de Baloji.

Les archives de Léopold II. Une mine d'or pour les historiens

G. Janssens

Chef de service aux Archives générales du Royaume

« Que les archives de Léopold II soient une mine d'or pour les historiens, c'est une chose, mais que le Congo ait été une mine d'or pour Léopold II, c'est autre chose.

Juste retour de l'histoire, diront certains. A chacun son or, pour garder... sa bonne mine.

Candide, ou feignant l'Innocence, l'auteur décrit p.45 : « Un souverain animé de bonnes intentions comme Léopold II, mais qui régnant en despote, ce qui lui vaut une mauvaise réputation tenace. » Ce chef de service aux Archives générales du Royaume ne met pas l'or des archives au service de la lucidité. Ah, si la réputation pouvait s'évaluer au niveau des bonnes intentions, « du régnant en despote », la colonisation aurait été le paradis sur terre et Léopold II son prophète paradisiaque ! En 15 pages bien élaborées, nous savons tout sur cette mine d'or que nous a laissé... gratuitement Léopold II et dont le *Fonds Goffinet* découvert tardivement a été « un des plus beaux jours » de la vie du professeur Jean Stengers (p. 49).

Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses

Ch.Baudelaire, *Les fleurs du Mal*

On comprend que pour un historien, la découverte d'archives sortant de l'ordinaire peut être un des plus beaux jours de sa vie, mais à la lecture du contenu, M. Stengers aurait pu signaler qu'il y avait fait des découvertes horribles.

Le paragraphe « Hommages à Léopold II » (p.60) est intrigant en ce sens que ces archives ne contiendraient que des témoignages de respect. Heureusement que nous en avons d'autres, notamment ceux publiés par Mme L. Van Ypersele de la page 227 à 240.

Nous sommes, dans ce chapitre, utilement renseignés sur la quantité d'archives de Léopold II, on aurait aimé avoir quelques renseignements sur celles que Léopold II a fait disparaître.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II plus archivé, sur l'air de Baloji.

Léopold avant Léopold II : Le Duc de Brabant (1835-1865)

Vincent Dujardin

Professeur d'Histoire à l'Université catholique de Louvain

« On mesure bien dans un tel contexte que les habitants de Bruxelles laissent éclater leur joie, le 10 avril vers six heures du matin, lorsque les cloches se sont mises à sonner. » (p. 63) M'est avis qu'à six heures du matin, les Bruxellois ont autre chose à faire que de « laisser éclater leur joie » ! C'est une heure où la joie est de rester au lit !

Vingt, cent...cloches ne peuvent réveiller quiconque Du...Jardin de Morphée, à six heures du matin, Vincent Dujardin !

*Des cloches tout à coup sonnent avec furie
Et lancent vers le ciel un affreux hurlement
Ainsi que des esprits errants et sans patrie
Qui se mettent à geindre opiniâtrement*

Ch.Baudelaire, *Les fleurs du Mal*

A cinq ans, il obtient le titre de Duc de Brabant (p. 66) et « il apparaît que le jeune prince attache un grand prix à ce nouveau titre ». Savoir apprécier un tel titre à cinq ans, c'est la classe ! Et l'évidence est là : la valeur n'attend pas le nombre des années. « A onze ans, il devient sous-lieutenant chez les Grenadiers. Il sera lieutenant en 1851, capitaine en 1852, major en 1853, lieutenant-colonel la même année et colonel en 1854. A vingt ans, il est général-major. » (p. 69) Ouf !

On peut appeler ça... un avancement royal ou un royal avancement, au choix. De toute façon, les officiers du Cadre auront apprécié, eux qui n'avancent que devant le Prince, et doivent leur avancement à tout sauf « le fait du Prince ». L'auteur ajoute sans rire : « Mais le Prince n'exerce pas effectivement de fonctions de commandement. » (pp. 69-70) Imaginez un adolescent, de 16 ans, commander un régiment ! Quelle scène d'opérette où le ridicule serait... Général.

Les rapports de père à fils sont révélateurs d'une absence de contenu d'amour paternel, le fils est traité de vaniteux, d'égoïste (p. 74) et Léopold I^{er} constate qu'à 23 ans « son fils a encore bien des choses à apprendre » (p. 73), quelle perspicacité !

En réalité, Léopold II n'est pas éduqué par son père, mais surveillé, jaugé, évalué en vue du Trône qu'il devra occuper. Le mariage arrangé du prince ne dérange pas l'auteur, c'est politique donc acceptable (p. 75). Ne pourrait-il émettre un avis un tant soit peu critique sur ce genre de mariage et ses conséquences ?

On n'est pas à une énormité près dans le landerneau royal. L'avancement du Prince n'est pas que militaire, après les grades conquis (sic), il devient Sénateur de Droit à 18 ans (p. 76). Pour être sénateur élu, il fallait plus de quarante ans. Quand on connaît la moyenne d'âge des sénateurs de l'époque, entre 50 et 60 ans, on ne peut que se réjouir d'un apport de sang neuf dans cette assemblée qui « subit de l'âge, l'irréparable outrage ».

Le voilà... père conscrit alors qu'il pourrait être le petit-fils de la plupart des sénateurs. Mais c'est un père conscrit dynamique : « [...] monté à quinze reprises à la tribune de la Haute assemblée » nous informe l'auteur page 76.

L'exploit est à souligner car... *vu des ans l'irréparable outrage*, on peut douter de la capacité des autres sénateurs à faire de même : ils ne sont plus que des pères... contrits à ne plus pouvoir imiter le Prince.

Son ascension continue, à 21 ans, tenez-vous bien : « il n'hésite pas à convoquer le Ministre des travaux publics pour lui demander que le tracé de la voie ferrée Bruxelles-Louvain passe par le parc de Tervuren » (p.79). Cela vaut le détour, explique-t-il au Ministre, parce qu'il a déjà sans doute des vues sur cette terre...de Terre...vuren.

Il est évident que si à cet âge, on s'intéresse à la vie des chemins de fer, on est sûr de faire son chemin dans la vie ! Comme l'a très bien écrit Léo Ferré : « Je suis de l'espèce ferroviaire qui regarde passer les vaches. »

L'auteur confirme que cette convocation est « prémonitoire de la dimension urbanistique du futur règne » (p. 79). En plus des voies ferrées (*pas celle de Léo*), la création des colonies préoccupe beaucoup le Prince, « le cas des Indes néerlandaises le fascine » (p. 79). Le cas, pas la conquête, ni l'occupation, ni l'exploitation.

La formation d'un prince décrite aussi élogieusement sur vingt pages tient plus du *religieusement correct* que d'un regard contemporain attendu d'un historien. Ces pages ne sortent pas d'un genre d'écriture *pipolisante* qui aurait certainement ravi nos grands-parents.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II plus démocratique, sur l'air de Balaji.

Léopold II et sa Doctrine coloniale : de Duc de Brabant à 1885

Jean Vandersmissen

Docteur en Histoire

Appeler « Doctrine coloniale » ce qui équivaut dans la pratique à invasion, occupation et exploitation nous paraît un abus de langage pour habiller la colonisation d'un vocabulaire académique présentable surtout lorsqu'il est accompagné de l'expression « mouvement géographique ».

Cette délicatesse de prétoire, ce choix de mots bien éduqués pour auditoires bien élevés, ce vocabulaire scientifique qui veut se faire passer pour information supérieure, alors que tout le contenu de cette doctrine hisse au mat de l'histoire la voile de la race supérieure sur le bateau de la *négrophobie* voguant à vitesse doctrinale sous le vent de la civilisation... C'est beau, c'est grand... et vogue les galériens.

Il faut maintenant « explorer de nouvelles pistes » (p. 86). Au temps de Léopold II, on a vu les ravages des explorateurs des nouvelles pistes, style Stanley. Maintenant on va entendre leur ramage. Ces nouveaux explorateurs en chambre avalisent le travail des explorateurs des nouvelles pistes en brousse et leur trouvaille historique est la suivante : « Léopold II n'était pas seul », lisez celle-ci : « Or, on dispose de faits assez nombreux pour démontrer que l'image classique du penseur solitaire ne tient pas. » (p. 85) Léopold II n'est plus le « génie royal » mais un simple suiveur du « mouvement géographique », « influencé par des tendances intellectuelles » (p. 86)...tant dansent les intellectuels. Alors là, on est scié ! Notre « génie royal » n'est plus ! *Sic transit gloria mundi*. Enterrement de première classe.

Eh oui, Léopold II est un élève du « mouvement géographique » qui « fleurit » au XIX^e siècle (p. 86). Ce n'est plus un « génie », un « géant dans un entresol », le « pharaon des Belges », il était comme « une éponge qui absorbe l'eau » (p. 90). Entre nous, il aurait mieux fait de... jeter l'éponge, les Congolais n'auraient pas été les naufragés léopoldiens. Mais cette éponge veut s'étendre : « La Belgique doit devenir la capitale de l'Empire belge, qui se composera, Dieu aidant, des Iles du Pacifique, de Bornéo, de quelques points de l'Afrique et de l'Amérique et enfin de la Chine et du Japon. » (p. 93) Rien de moins. Et Dieu, avec moi, non de...D...

*L'Europe s'ennuyait sur les cartes muettes
Des pays bariolés chercheurs d'identité
Couraient à leur frontière y faire leur toilette
Léo Ferré*

Il admire la politique des Anglais et note : « Il est très remarquable de voir en Chine et au Maroc les vaincus payer aussi les frais de l'expédition qui les a écrasés. » (p. 94) L'auteur précise : « Il affirmera ce raisonnement à propos de l'Extrême-Orient. » (p. 94) et le... raffinera pratiquement pour les Congolais. Non seulement on les écrase, mais il faut qu'ils paient leur écrasement. C'est... REMARQUABLE.

L'auteur confirme, s'il faut encore le faire, que sur la question des Droits de l'Homme : « Léopold II n'en avait cure. Il ne songeait qu'aux gains importants générés par le système de cultures. » (p. 95) Au moins c'est clair, c'est écrit... noir sur blanc, et s'inscrit par les Blancs sur les Noirs au Congo.

Désormais Léopold II peut passer de la Doctrine coloniale à la pratique colonialiste sous couvert de « mission civilisatrice » avec l'aval du « mouvement géographique » après la conférence de Berlin.

Les 20 pages suivantes décrivent les grandes lignes de la thèse de M. Jean Vandersmissen, présentée en 2008 à l'Université de Gand. Elles ne contiennent aucune question sur la légitimité de la colonisation. L'auteur n'y traite que de « mouvement géographique », « grandeur de la patrie », « enrichir l'Etat », « recherches de territoires », etc. (p. 102)

Il reprend ainsi la Doctrine coloniale de Léopold II dans les mêmes termes du charabia utilisé au XIX^e siècle. En 2008, reprendre ces expressions choquantes pour décrire des conquêtes coloniales démontre une paresse d'esprit regrettable. Les faits historiques doivent être éclairés au XXI^e siècle par un vocabulaire approprié aux faits, à savoir « crimes contre l'humanité, racisme, massacres, *négrophobie*. » Le terme même de Doctrine coloniale doit être remplacé par Directives dictatoriales.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins cynique, sur l'air de Baloji.

Léopold II, un roi déterminé face à la guerre franco-allemande de 1870

Philippe Raxhon

Professeur ordinaire à l'Université de Liège

La guerre franco-allemande de 1870 n'a pas une portée européenne, comme l'écrit l'auteur page 105, c'est une... querelle d'Allemands (sic), il n'y a pas de motif européen, la France craignant la trop puissante Allemagne. En 1870, il n'y a pas d'Europe. Chaque pays est à la recherche de sa construction nationale.

En Belgique, les élections du 2 août 1870 donnent une majorité absolue aux Catholiques. Faut-il rappeler que les électeurs inscrits s'élèvent pour tout le pays à 107.099 pour une population de plusieurs millions. Cette démocratie toute particulière a été constituée sur une exigence absolue pour sa reconnaissance internationale : neutralité perpétuelle, armée et garantie. Le pouvoir royal et le pouvoir politique ne peuvent faire autrement que de perpétuer cette neutralité. Les assurances franco-prussiennes pour respecter la neutralité belge sont établies (p. 110) et l'Angleterre reste un ferme garant de l'indépendance belge. En quoi, comme l'écrit l'auteur p. 112 « la situation internationale met en péril les intérêts vitaux de la Belgique » compte tenu des assurances internationales qui garantissent la neutralité ? Il n'en est rien. Léopold II a profité des événements de 1870 pour s'affirmer seul responsable de la politique militaire en prenant la tête des opérations intérieures et en donnant ses directives au ministre des Affaires étrangères (p. 113 à 116). L'armée passe aux mains de la royauté et le Gouvernement se laisse manipuler. Albert Ier héritera de cette position et prendra la tête de l'armée en 1914-1918. Léopold III accentuera cette position, et...la tête trop près du képi, il y perdra son trône. Les Congolais doivent à Albert Ier de ne pas avoir été réquisitionnés pour le front comme le furent les Sénégalais et autres colonisés « français ».

*Ils vinrent de toute part
Sénégalais, Normands,
Corses, Basques, Occitans
Algériens, Savoyards,
Auvergnats ou Bretons
Et quoi qu'il leur en coûte
Tous ont rejoint le front
Petits morts du mois d'août
Dominique Grange, Les lendemains qui saignent.*

Ainsi, nous déclarons Albert I^{er} Roi chevalier pour les Belges et Roi chevaleresque pour les Congolais.

L'auteur se trompe en écrivant p. 116 : « [...] dans un petit pays indépendant qui n'avait jamais connu de guerre », il oublie la campagne des dix jours du 2 août 1831 menée par le Roi de Hollande pour récupérer la Belgique.

Cette Belgique qui d'après l'auteur « en 1870 est un pays moderne et industrialisé » (p. 117). Ce pays n'est industrialisé que dans le Sillon Sambre-et-Meuse, c'est-à-dire une partie de la Wallonie. La Flandre n'a rien de moderne, elle est dans une domination arriérée à part quelques industries très limitées : Gand, Anvers et les filatures, corderies, allumettières, à Zele, Renaix, Saint-Nicolas, Grammont où l'exploitation et la misère est indicible (*A travers la Flandre* ; A. De Winne, extraits dans *La Terre Promise* ; P. Verleken ; Castor Astral ; 2010 ; p. 269 à 313). « La Fabrication et le commerce des armes, c'est son point fort. » (p. 117) à Herstal. Et Cockerill, les charbonnages, la verrerie, des points faibles dans la province de Liège et du Hainaut ?

« Comment la population Belge voit-elle ses hommes devenus soldats. » (p. 118) Si comme l'écrit l'auteur : « chargée d'émotion » (idem), c'est un peu réducteur. De l'émotion, c'est peu dire, quand on sait comment et qui devient soldat. En effet, il n'y a pas de service militaire obligatoire, l'enrôlement s'effectue par tirage au sort chaque année. On peut se faire remplacer moyennant finance par un jeune homme qui accomplira à votre place le service militaire. Ce régime engendre les pires abus : remplaçants forcés, délinquants, miséreux forment la majorité de la troupe. Alors, lorsque l'auteur p. 118 décrit le rassemblement des forces militaires dans un climat patriotique au son de la brabançonne, il entretient une image d'Epinal du fait que le patriotisme au niveau du pays est presque inexistant. Seule la bourgeoisie des grandes villes se sent devenir belge, encore qu'un courant orangiste existe toujours. Les particularismes locaux sont dominants du fait que les moyens de communications ne sont pas encore très développés. L'Etat fonctionne, mais la Nation n'est pas encore formée. Il n'y a pas de conscience nationale.

Enfin, qui dit neutralité, fait penser à cette politique de neutralité adoptée en 1936 par Léopold III. Celle de Léopold II est habile et cohérente, il s'appuie sur l'Angleterre – voir sa lettre à la Reine Victoria page 112 – et fait en sorte que « la diplomatie belge à l'égard de la France reste en phase avec celle à l'égard de la Prusse » (p. 110). Léopold III ne s'inspirera pas de son grand-oncle, il s'isole de tous en 1936 et pratique une politique incohérente et brouillonne vis-à-vis de la France et de l'Allemagne. Il a beau se revendiquer abusivement de son père pour la conduite de sa politique militaire, elle n'en sera pas moins un fiasco. Il y perdra sa couronne et son képi, ayant préféré celui-ci à celle-là.

Vis-à-vis d'Albert I^{er}, ce n'est pas tel père, tel fils, mais quel père et quel fils ! Et vis-à-vis de son grand-oncle, c'est effectivement... un petit... neveu.

Tout ce ci ne nous rendra pas un Léopold II moins opportuniste, sur l'air de Baloji.

Krieg Im Sicht (1904 – 1908). Le mythe d'un roi francophile

Francis Balace

Professeur ordinaire honoraire à l'Université de Liège

Présenter Léopold II en tant que roi moins « militariste » parce qu' : « il use jusqu'à la corde son petit uniforme de lieutenant – général et jusqu'à sa mort, il portera un képi passé de mode. » (p. 128) C'est à prendre comme une blague de corps de garde. Car, si nous ouvrons à la page 15, le livre *Nous Rois des Belges... 150 ans de monarchie constitutionnelle*, édité par le Crédit Communal de Belgique en 1981, nous voyons une photo de Léopold II en grand uniforme rutilant et portant un képi à la mode de l'époque. Cette photo est prise du temps du Bourgmestre de Bruxelles, Emile De Mot 1899-1909 et donc dans les dernières années du régime de Léopold II. Cette présentation n'est donc même pas une anecdote tant prisée par M. Balace, historien truculent, style "Va t-en-guerre", mais bien un manque de connaissance des habits royaux !

De la page 129 à la page 136, notre...As (sic) de la...Balle (sic) de guerre, monsieur Balace, nous promène cette fois-ci d'anecdotes puritaines en visites princières colériques, de discussions royales saugrenues en promesses d'annexion et d'alliance continentale. On se croirait à une fête foraine ou le tir aux pipes est . . . roi !

Plus sérieux pour la Belgique est de faire respecter sa neutralité face à une guerre éventuelle franco-allemande. Léopold II insiste pour fortifier la vallée de la Meuse et réaliser : « le grand projet d'Anvers » (p. 140) « qui fera d'Anvers le plus grand port du monde et assurera la sécurité indispensable à sa prospérité » (p. 141). Ces quelques pages décrivent la politique de Léopold II attaché depuis 1870 à laisser à égale distance la France et l'Allemagne, comme on l'a vu dans le chapitre précédent.

Mais, la conclusion de l'auteur est erronée quand il écrit : « De Léopold II à Léopold III, la politique extérieure et militaire des rois des Belges restera donc « exclusivement et intégralement belge. » » (p. 144) Cette politique date de 1936. Léopold II n'a pas d'exclusive, tandis que Léopold III s'exclut d'une alliance franco-britannique et pratique une politique d'exclusivité. Il se retranche ainsi pour des raisons intérieures dans un réduit belge. Léopold II, par contre, s'intègre dans un ensemble, Léopold III s'exclut. Sa neutralité pacifiste défaitiste le fige après 1940 dans une position d'isolé dual qui l'exclut aussi bien du camp allié que celui de la collaboration. Les contacts avec l'un sont à *Nihila* et avec l'autre un peu plus qu'à *Minima*.

Léopold II a tout gagné, Léopold III tout perdu. Ce que le grand spécialiste de la royauté qu'est M. Balace aurait dû signaler. Il est... Bas... l'As.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins militariste, sur l'air de Balaji.

Une plus grande Belgique. Le roi, la Belgique et le monde en 1905

Michel Dumoulin

Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain

L'auteur reprend page 148, le discours de Léopold II en 1905 à Anvers que son confrère F. Balace a également présenté (p. 140). Leur interprétation diverge, en effet, Mr Dumoulin le décrit comme étant une manipulation, tandis que Mr Balace le voit comme : « un poids personnel dans la balance » (p. 40).

Nous constatons, avec l'humour qui nous caractérise, que les ailes Du moulin et les pierres du...Ballast ne sont pas sur la même longueur d'onde. Ces deux zélés manquent de hauteur !

Le plus important en la matière est de prendre la balance et d'évaluer le pourcentage différentiel entre l'un par rapport à l'autre quand il s'agit d'une intervention royale, pour autant que la manipulation ne soit pas également un poids personnel.

Il existe peut-être une autre voie qui ne soit pas de garage : celle qui mène au fait que Léopold II joue souverainement des deux.

Plus loin, d'après l'auteur; le parti socialiste aurait été coincé entre la liesse populaire (sic) pour célébrer l'anniversaire des 75 ans de la Belgique et le régime monarchique auquel il est opposé (p. 149 – 150). Faut-il rappeler que ce n'est que le 17 juillet 1905 que la loi sur le repos du dimanche dans les entreprises industrielles et commerciales a été votée ? Voter ne veut pas dire appliquer. Il faut donc que pour qu'il y ait : « liesse populaire », que le patronat décrète, du haut de toute sa puissance, des jours de congé au « populaire ». De plus, à l'époque, il existe un parti républicain – socialiste très actif dans le Borinage avec à leur tête Alfred Defuissaux (voir *Les républicains belges. 1787 – 1914* ; Walter Thibaut. Préface de Victor Larock ; La Renaissance du Livre ; 1961). « Le 4 juin 88 à Houdeng Goegnies, lors de l'inauguration par Léopold II de l'ascenseur hydraulique (une imposante construction permettant l'élévation des péniches sur le canal du centre, près de la Louvière). Paul Conseur avait organisé une manifestation antiroyaliste pour accueillir le souverain. Les ouvriers crièrent leur sentiment à l'égard de ce vestige d'ancien régime qu'est la monarchie et qui en Belgique plus que dans tout autre monarchie constitutionnelle, participe à la direction des affaires de l'état possédants sur le fond de marseillaise, les cris « Vive la république ! », « A bas Cobourg ! », « A bas la Cobourgeoisie ! » « Appuyés non moins irrévérencieusement par des jets de pierre ». (*La face cachée de la monarchie* ; Contradictions ; N° 65-66 ; Toudi N° 5 ; p. 92 ; 1991)

Peut-on rappeler que la République a été proclamée à Virton en 1848 (*Le drapeau rouge républicain sur Virton* ; Toudi N° 10 ; mars 1998)

Dans ce cadre politico-social, même si nous sommes en 1905, « liesse populaire » nous laisse sceptique. Quand, comment et où ?

Vandervelde n'a pas attendu 1905 et l'inauguration de l'arcade du cinquantenaire pour dénoncer la politique de Léopold II au Congo (p 150). Un an après l'entrée des députés socialistes au parlement en 1895, il dénonce l'autoritarisme colonial de Léopold II. (*E.Vandervelde, le patron*. Janet Polasky ; p. 50 ; Ed. Labor ; 1995).

Quant au rapport de la commission daté du 30 octobre 1905, le *Bulletin officiel* le publie, non pas « quelques semaines encore » (p. 150) mais le 5 novembre. (*Du sang sur les lianes* ; Daniel Van Groenweghe ; p. 198 ; Ed Hatier ; 1986).

L'inauguration, non pas de « l'arcade du cinquantenaire » mais des arcades, car l'architecte français Charles Girault a modifié les plans originaux, dûs à l'architecte Bordiau, décédé, remplaçant notamment l'unique arche prévue, par les trois arches que nous connaissons aujourd'hui, cette inauguration ne se fit pas le 25 septembre 1905 mais bien le 27 septembre 1905 à 11 heure du matin (p. 150). (*Chronique de la Belgique* ; p. 768 ; Ed. RTL ; 1987).

« Le Roi inaugure sans pompe » (p. 150) (pieds nus ?), nous paraît très douteux, car cette réalisation lui tenait beaucoup à cœur et de cœur, il en a beaucoup plus pour lui que pour d'autres... même si son cœur bat fort pour la baronne de Vaughan.

« Le roi a été reçu au pied de l'arcade par quelques-uns des « donateurs » de l'ouvrage puis s'est entretenu avec l'architecte Girault et les artistes chargés de la décoration du monument : MM. Vinçotte, Vanderstappen et Lambeaux. L'entrepreneur général M. Wouter-Dustion, le directeur des carrières du Hainaut, M. Marin, les officiers du génie et une délégation des ouvriers ont également été félicités ». (*Chronique de la Belgique* ; p. 770 ; RTL ; 1987).

Cela fait quand même quelques... pontes. Et à 11 heures du matin, il doit y avoir une certaine quantité de spectateurs. De toute façon il y en a assez pour cirer « les grandes pompes » de Léopold II !

*Nous avons salué des idoles à trompe
Des trônes constellés de bijoux lumineux
Des palais ouvragés dont la féérique pompe
Serait pour vos banquiers un rêve ruineux
Ch.Baudelaire ; Le Voyage*

Les partisans de : « La plus grande Belgique », dont l'auteur ne nous donne aucun renseignement, s'affirment avec la pose de la première pierre de l'Institut colonial dans le parc de Tervuren. Celle-ci se fait : « en très grande pompe » (p. 151). On a pour l'occasion enfin sorti les « pompes » sur une grande échelle !

De Bruxelles à Arlon; de Gand au Limbourg, les fêtes jubilaires ne sont qu'une suite d'images d'Epinal; musique de la Force publique, drapeaux belges et congolais, Brabançonne et *Vers l'Avenir* (p. 152). Pas une seule manifestation hostile ? C'est possible, mais si on quitte les cortèges jubilaires et qu'on s'intéresse aux conditions de travail de la majorité de la population, pas de congés et plus de dix heures de travail par jour, il est donc impossible dans ces conditions de manifester.

En ce qui concerne Gand, « le 26/09/1905, reprise du travail après trois mois de grève dans l'industrie textile de Gand. La durée hebdomadaire du travail est ramenée de 66 à 64h30. » (*Chronique de la Belgique* ; p. 768 ; RTL ; 1987).

« En 1901, malgré les arrêtés royaux réglementant le travail dans les industries malsaines, il y avait encore des enfants qui travaillaient à la transformation de matières premières destinées à la fabrication de chapeaux » (*La Terre Promise* ; Pascal Verbeken ; Le Castor Astral ; 2010 ; p. 46). Le monde du travail ne peut donc participer à ces fêtes jubilaires.

Poursuivant en musique, l'auteur fait jouer les grandes orgues idéologiques... « du capital moral, de la civilisation, de fierté patriotique pour fonder des groupes de pression » (pp. 154-156) « qui ne manquent pas une occasion pour célébrer « en grande pompe » (p. 156) l'œuvre léopoldienne ».

A force d'utiliser l'expression « en grande pompe » on peut se demander si, à la suite d'autres, l'auteur ne cire pas un peu trop les pompes de Léopold II !

Le président de la fédération pour la défense des intérêts Belges à l'étranger déclare : « [...] défricher pour le moissonner plus tard, le champ fécond ouvert à notre activité par le génie de Léopold II » (p. 156).

Tout fait farine Du...moulin ! C'est du pain béni ! A noter que s'il y a défense on peut se demander qui attaque ? Cette défense, ce n'est pas l'exploitation, défricher ; ce n'est pas le travail forcé, moissonner ; ce n'est pas s'accaparer, et tout ça par le génie de Léopold II.

Ce n'est surtout pas le résultat de l'ambition prédatrice léopoldienne en tant que souveraineté absolue. Non tout ça fait partie de l'œuvre civilisatrice. Mais où sont les Congolais dans cette nomenclature... pompeuse ?

De la page 157 à 160, c'est une suite de formation de ligues, de fédérations, de syndicats industriels, de sociétés qui ont pour mission : « de grandir le patrimoine matériel et moral de notre pays à l'extérieur des frontières » (p.159) pour mieux... anéantir le patrimoine matériel et moral intérieur des Congolais.

Les sportifs et les artistes sont mobilisés pour « une plus grande Belgique » (p. 160).

Un médaillé de quatre olympiades, Paul Anspach, n'hésite pas à écrire: « [...] par la pratique du sport, qui contribue grandement à l'expansion mondiale d'une race. » (p. 160) La race (sic) expansive ne peut être que blanche.

Que cette idéologie ait été déployée à l'époque pour camoufler la violence, la cupidité, c'est pour le moins intellectuellement affligeant, mais qu'un historien reproduise aujourd'hui textuellement sans aucune distance et encore moins de critique, avalisant ainsi des concepts où l'humanisme le plus élémentaire est complètement absent, c'est à se demander si l'évolution des mentalités atteindra les historiens.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II plus humaniste, sur l'air de Baloji.

La religion du prince : Léopold II, le Vatican, la Belgique et le Congo (1855 – 2909)

Vincent Viaene

Chargé de cours à la K.U. Leuven

Ce n'est pas la religion du prince qui est relaté dans ces pages, c'eût été difficile vu qu'il n'en était pas un fidèle (!), mais la position du prince face au poids du Vatican dans la politique belge (p. 165). Léopold II pose tous les gestes nécessaires pour que le Vatican soit son allié dans son entreprise coloniale. Le Vatican sait qu'il n'avait pas personnellement la foi. (p. 168)

Peu importe la foi pourvu qu'on ait foi dans les entreprises coloniales.

Il y eut quelques discordes (p. 170-179) mais les deux partenaires ont trop besoin l'un de l'autre pour effectuer une rupture.

Le Vatican est un des alliés les plus fidèles de Léopold II.

Il fallait : « accroître la famille de notre seigneur Jésus-Christ au Congo » (p. 181), civiliser les sauvages, leur inculquer l'indispensable ardeur au travail. »

La collusion entre Léopold II et l'église catholique est claire dans nombre d'écrits :

Du R.P. De Deken : « Dans l'œuvre de la civilisation du Congo, la croix et l'épée sont des alliées naturelles »

Du R.P. Cambier : « Le rôle des Belges au Congo est semblable au drapeau national. Le rouge - couleur de sang - symbolise la force armée, le jaune signifie l'or, le commerce, le noir, c'est la soutane, la mission. »

Du R.P. Dieu : « L'idéal du soldat et celui du prêtre missionnaire se ressemblent et entre leurs psychologies il y a comme une harmonie préétablie » (*Le Congo de Léopold II* ; Michel Massoz ; 1989 ; pp. 412–413).

L'église catholique est donc bien sur la même longueur colonialiste et même largeur spiritualiste que le souverain du Congo et ses « valeurs civilisatrices ».

Elle oublie ainsi une de ses valeurs qu'elle ne cesse de proclamer Urbi et Orbi : l'amour du prochain. Les congolais n'en font pas partie, si ce n'est qu'après avoir été « évangélisés ».

« Les missionnaires se voyaient encore et toujours confier la charge de collaborer étroitement avec l'État » (p. 185). C'est clair comme de l'eau bénite.

Le rapport de la commission d'enquête fin 1905, suite à la dénonciation des abus par Casement et Morel à partir de 1903, suivit de la campagne humanitaire internationale contre la politique de Léopold II au Congo ne fit qu'accentuer la solidarité entre le souverain catholique et la papauté qui fut « sinon l'unique instance morale dirigeante à soutenir encore le Roi » (p. 186). Rome fut aussi favorable à l'annexion du Congo par la Belgique en 1908.

L'auteur conclut son article par une boutade, « il semble que le Pape ait fini par devenir plus « léopoldien » que le roi » (p. 189) ! Faut-il en rire ?

Terminer ce chapitre par une boutade, qui ne fera rire que les boute-feux ignorants, sans souligner l'indécence, et le mot est faible, de la collusion entre le pouvoir spirituel et le pouvoir absolu d'un chef d'État, sans soulever la contradiction entre un roi chrétien pour l'image et païen pour le concubinage, c'est manquer à l'élémentaire éclairage qu'on peut demander à un historien contemporain ou...comptant pour rien.

Pour conclure, ce supporter papiste aurait pu nous renseigner sur la source de l'esprit colonialiste de l'Eglise. Elle se trouve dans la Genèse, chapitre IX, page 25, où Moïse maudit un de ses fils, Cham dans sa descendance (cananéens) pour son irrévérence envers son père.

*Maudit soit Chanaan ! Qu'il soit l'esclavage des esclaves de ses frères !
Que le seigneur, de dieu de Sem soit béni et que Chanaan soit l'esclave de Sem.
Que Dieu multiplie la postérité de Japhet.
Qu'il habite les tentes de Sem et que Chanaan soit son esclave »*

Maudit soit Chanaan ; P. Raingeard de la Bletière ; Ed. Opera ; 2008 ; p.194.

Ce texte servira de justification à l'église pour appliquer cette malédiction en Afrique.

Il y a de quoi maudire Moïse non?

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins « cléricliste », sur l'air de Balaji.

Contextes africains du projet colonial de Léopold II.

Jean-Luc Vellut

Licencié en Histoire de l'U.C.L.

Il faut lire et relire le début de cette intervention : « Une histoire est incomplète lorsqu'elle ne prend pas en compte certains acteurs du passé. C'est souvent le cas de l'historiographie de l'entreprise coloniale de Léopold II. Avec un degré croissant de l'information et de précision, les historiens ont en effet exploré les contextes tant personnels que belges et diplomatique du projet colonial du Roi. » (p. 191)

Pas un mot sur « les acteurs du passé » que sont les Congolais ! Eux ne sont pas acteurs mais « fugeurs » de l'historiographie officielle. Autant, quand ils le pouvaient ils ont pris la fuite face aux colonisateurs, autant les historiens les fuient en tant qu'acteurs.

Sur sa lancée, l'auteur valide la ligne historique « sans Léopold II, pas de Congo » (p. 194) comme si le Congo n'existait pas avant Léopold II. Plus de 200 pages traitent du Congo avant Léopold II dans *L'Histoire générale du Congo* de Isidore Ndaywel è Nziem ; Editions Duculot ; 1998, historien participant au colloque, et il n'est pas le seul à avoir écrit sur le Congo avant Léopold II.

De plus, l'expansion colonialiste de l'époque s'étend à toute l'Afrique. Même sans Léopold II, il y aurait eu un Congo ! D'autres étaient aux aguets. « Je crois que le moment est venu de nous étendre au dehors, je crois qu'il ne faut pas perdre de temps sous peine de voir les meilleures positions, rares déjà, successivement occupées par des nations plus entreprenantes que la nôtre. »

(*Léopold II – Pensées et réflexions* ; G.H.Dumont ; L'amitié par le livre ; 1948 ; p. 37).

Il s'agit d'aller à la chasse, sinon on perdra sa place.

Sur les trois pages et demies suivantes l'auteur s'étend sur l'Afrique pré moderne.

Précisons que l'expression « pré moderne » n'a aucune signification en histoire, car chaque époque peut être qualifiée de moderne et ainsi aucune n'est pré moderne.

Cette Afrique se caractérise évidemment par des bandes armées multi ethniques (p.196), des luttes fratricides (p. 197), les bandes armées des entrepreneurs privés esclavagistes (p.198). Pour les colonialistes, il n'y avait que cela, exclusivité mondiale. A croire que l'enfer de Dante existait là ! Même Stanley n'est pas aussi unilatéral. « Nous campons sur la route des caravanes à Congola-Lemba où j'avais vu dans le temps un florissant village. Son chef alors en pleine prospérité était le maître incontesté du district. » (H.Stanley ; *Dans les Ténèbres de l'Afrique* ; Hachette ; Paris ; 1890 ; T I et T II).

De même Michel Massoz écrit : « Or ces populations regroupées en clans et tribus ont comme toutes les autres, leurs problèmes de coexistence et la délimitation des terres ainsi que le rapt et la possession des femmes sont des sujets permanents d'affrontements. J'évite le mot guerre car vous le savez déjà, entre Africains ce sont plutôt des "guéguerres" qui la plupart du temps, sont, fort, intelligemment stoppées dès que les premières victimes permettent aux belligérants de croire que leur honneur est sauf. » (ouv. cité)

Ah, si les Européens avaient pu s'inspirer des « guéguerres » africaines !

« Les signes extérieurs de civilisation n'apparaissent qu'à partir de Khartoum » (p. 196)

Et les signes intérieurs de civilisation, ils sont où ? Dans les armes des colonialistes ?

En tout cas, dans cette période pré moderne (sic), l'art dit « nègre » n'existe pas ? Heureusement que les Picasso, Leiris, Breton et autres vont le découvrir dans l'Afrique moderne car sans lui le musée de Tervuren, et combien d'autres, seraient restés vides ! (Voir plus loin sur l'art dit « nègre »)

L'auteur invente un néologisme : L'afromanie qui entre dans l'univers des rêves coloniaux de Léopold II 1875 – 1876 – (P 200). Il aurait dû l'intituler : l'affreuse manie de Léopold II au lieu de l'afromanie.

Cette page 200 est un modèle de faire-valoir usé jusqu'à la corde lorsqu'il est question de : « Corps – francs d'esprit occidental conquérant, d'avoir soudoyé le personnel. » Appliquées par d'autres, ces « valeurs » seraient totalement condamnées.

La communication léopoldienne s'inscrit dans « l'air du temps » qui souffle pour « la rédemption de l'Afrique par les progrès » (p. 201). On peut douter que les congolais sentent le vent de la « rédemption ». La conquête est « une entreprise, une visée géopolitique d'alliances locales » (p. 201). Alliances...« Parfois il fallait vaincre les réticences, voire des résistances, et Stanley n'hésitait pas à employer la force si les moyens de persuasion habituels ne réussissaient pas. » (*Histoire du Congo* ; Robert Cornevin ; Berger Levrault ; 1970 ; p. 111).

Ce vocable académique camoufle la réalité puisqu'il s'agit des « campagnes militaires qui dévastèrent le pays : campagnes contre les arabes, contre les mutins de l'armée, contre les rebelles du Kasai et maintes opérations mineures destinées à soumettre l'entièreté du territoire et à réprimer les inévitables révoltes » (*Du sang sur les lianes, Léopold II et son Congo* ; Daniel Van Groenweghe ; Hatier ; 1986, p. 11). Si à Bruxelles, Léopold II marque à coup de crayon les limites du territoire de l'A.I.C (p. 202) sur place Stanley le faisait à coup de... canons !

« Choyés par l'État, les « Bangalas fournirent les premières recrues locales » (p. 203). « Son 31^e combat, Stanley le livre contre des tribus bangalas le 14 février 1877 » (*Du sang sur les lianes, Léopold II et son Congo*. ; Daniel Van Groenweghe ; Hatier ; 1986 ; p. 16).

Ces Bangalas furent recrutés de force comme beaucoup d'autres pour constituer la force publique, et les rébellions de la force publique furent nombreuses : Révolte de Luluabourg, révolte de la colonne Dhanis, révolte de Skinkakasa qui préfigurent celle de 1960. (*La révolte de Luluabourg* ; Chapitre 21 ; *Le Congo de Léopold* ; M.Massoz, déjà cité).

« Ne vous gênez pas pour mettre de force la main sur les hommes » (*Lettre du secrétaire d'État à l'intérieur, Mr Van Eetvelde au gouverneur Wahis* ; le 4/4/92).

« L'exploitation du caoutchouc s'exerça au prix d'un système d'imposition et d'exactions. Ici encore celles-ci furent imputables aux milices. » (p. 206)

« Le directeur anversoïse, le gouverneur général (L'État ne possède-t-il pas la moitié des actions de l'ABIR) et Léopold II, insistent sans cesse sur une augmentation de la production. » (*Du sang sur les lianes, Léopold II et son Congo* ; Daniel Van Groenweghe ; Hatier ; 1986 ; p. 98).

« [...] j'ai compris pourquoi tant d'écrivains et d'historiens n'ont jamais écrit la vraie histoire du Congo de Léopold II : elle est parfaitement démentielle et inhumaine lorsqu'on arrive à l'exploitation du caoutchouc. Le carnet de Charles Lemaire confirme toutes ces exactions : « c'est ainsi que mon éducation africaine commença dans les coups de fusil et de canons. Dans les incendies de villages à mettre à la raison en un mot dans l'abus et le surabus de la force avec tous ses excès » » (*Le Congo de Léopold II, Récit historique* ; Michel Massoz ; 1989 ; p. 450, p. 462, p. 463).

« Au cours d'un voyage je ne traversai pas moins de 45 villages qui avaient été totalement brûlés et 28 villages entièrement désertés à cause de la campagne du caoutchouc. » (*Du sang sur les lianes* ; Daniel Van Groenweghe ; Hatier ; 1986 ; p. 66) – récits de Sjoblom, missionnaire suédois.

En plus des clichés éculés sur les valeurs du colonialisme, Mr J.L Vellut propose un velouté garni de "passez muscade" sur l'entreprise militaire au Congo.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins « afromaniaque », sur l'air de Baloji.

L'État indépendant du Congo face aux campagnes anti congolaises

Pierre-Luc Plasman

Licencié et agrégé en histoire

« Devant la polémique, la pratique de l'historien obligé à écarter du revers de la main aussi bien l'image de bourreau que celle du grand philanthrope... » (p. 209) Pas de Pol...émique, mais du Léo...Pol anémique. En conséquence : « Les auteurs des atrocités infligées aux victimes de la conquête et de la colonisation de la fin du XV^e siècle à nos jours ne seront pas appelés « bourreaux ». Les manuels d'histoire les décriront comme des hommes « ambitieux » qu'on qualifiera à la limite de cupides. Les définir comme bourreaux, bêtes immondes, ou monstres, est exclu. » (*La férocité blanche* ; Rosa Amélia Plumelle-Urbe ; Albin Michel ; 2001 ; p.26).

M. Plasman ouvre une troisième voie, ni bourreaux ni philanthropes, celle qui mène entre Charylde et Scylla" pour noyer le poisson. « Il y a des abus et des faits regrettables dans toutes œuvre humaine » (p.210)

*Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches ;
Nous nous faisons payer grassement nos aveux,
Et nous rentrons gaîment dans le chemin boueux,
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos tâches.*

Ch. Baudelaire, *Les fleurs du Mal*

Voyons cette œuvre humaine !

« [...] un des grands de l'époque héroïque, Francis Dhanis qui s'allie en 1892 au chef Ngongo Leteta » (p. 211) fait partie de cette œuvre humaine qui : « sur le terrain sont des combats sanglants commandés par Dhanis » (*Histoire générale du Congo* ; Isidore Ndaywel è Nziem ; Editions Duculot ; 1998 ; p.290) « Quant au chef Ngongo Leteta, il fait partie de l'une des pages les plus sombres de cette histoire de conquête » (*Ibid.* p. 297).

Ngongo Leteta fut exécuté le 15/09/1893. « L'État s'est empressé de se débarrasser de cet homme gênant, vu qu'il ne lui était plus utile. » (*Ibidem*) Ngongo Ngongo Leteta avait combattu les arabes aux côtés des militaires belges, avec promesse d'être délivré de l'esclavage. Cette promesse ne fut pas tenue et Ngongo Leteta exigeait qu'elle le soit. (*Le Congo de Léopold II* ; Michel Massoz ; 1989 ; p. 373).

Les agissements de Lothaire dans l'affaire Charles Stokes méritent plus que deux lignes (p. 211)

Jules Marchal y consacre des dizaines de pages dans le tome 2 de son livre : *L'État libre du Congo : Paradis Perdu* : Editions Paula Bellings. Monsieur Plasman ignore-t-il l'existence de ces livres ?

Le gouverneur Wahis écrit de lui : « j'ai déjà dit que c'est un homme dangereux. Je suis loin de changer d'avis » (*L'État libre du Congo : Paradis Perdu* ; J. Marchal ; Ed. Paula Bellings ; p. 106).

Monsieur Plasman estime que la lettre de Léopold II aux agents de l'État contient des « intentions louables » (p. 214) or Léopold II écrit : « [...] il faut soumettre les populations, lois nouvelles, travail, être ferme, pays barbare etc. » (p. 214)

Malgré les injonctions de Léopold II pour que « ces turpides cessent » (p. 215), les responsables des atrocités sont systématiquement acquittés, Fievez, Lothaire (p. 215)

Il y a des "Turpitudes" mais aucun agent n'est condamné !

En 1903, Léopold II doit organiser la défense de l'E.I.C. La pression vient aussi bien de l'extérieur, surtout de l'Angleterre et de l'intérieur, intervention à la Chambre d'Emile Vandervelde leader socialiste et de Georges Lorand député libéral de Neufchâteau – Virton qui demande instamment au parlement de condamner les actes de cruauté des agents coloniaux pour empêcher le renouvellement des faits qui constitueraient selon les termes : « un outrage à l'humanité et à la civilisation » Vandervelde soutient la résolution de Lorand (*Emile Vandervelde, le Patron* ; Ed. Labor ; Janet Polasky ; 1995 ; p. 52).

La fédération pour la défense des intérêts belges est fondée et un haut commissaire royal est nommé en la personne de Justin Malfeyt dont le monument orne (sic) le parc d'Ostende. D'après l'auteur : « ce choix est des plus judicieux car il est un l'un des rares fonctionnaires appréciés des missionnaires protestants » (p. 217). A noter que pour M. Plasman le prénom de M. Malfeyt est Justin, pour M. Van Groenweghe c'est Julien (Livre cité ; p. 207)

Quel est le...just'hein, Julien ou Justin ? Allez savoir !

Choix judicieux pour examiner « les revendications indigènes »? (p. 217)

A force d'entendre « indigène, indigène, indigène » pour stigmatiser les Africains, on oublie l'étymologie du mot.

Indigène : « né dans le pays qu'il habite ». Il y a donc beaucoup d'indigènes en Belgique ! De même, aborigène, est toujours réservé à l'Australie.

Or, aborigène : « qui habite depuis les origines, les pays où il habite. » Donc il y a aussi des aborigènes en Belgique !

« Malfeyt durant son long règne à Stanleyville de 1898 à 1903... et ses subordonnés n'ont cessé de livrer à Grisou des enfants qu'il kidnappaient lors de leurs expéditions punitives »

(J. Marchal, *op.cit.*). Grisou est le supérieur de la mission. Si le rapport de Malfeyt dénonce le système d'exploitation de caoutchouc, il sert d'alibi puisqu'il dénonce des subalternes et fait traîner les choses : « Il s'agissait, en fait, de gagner quelques mois pendant lesquels aucun changement ne pourrait être effectué. » (*Le crime du Congo* ; A.C. Doyle ; Ed. La mesure du possible ; 2005 ; pp. 140-141). Ce Haut commissaire royal aurait dû être inculpé par un commissaire autre que royal !

A l'extérieur, l'Angleterre maintient sa pression pour le respect de l'indigène et la liberté du commerce. Le rapport de Casement est publié et l'E.I.C. se sent obligé de nommer une commission d'enquête composée de trois commissaires : un avocat général de Bruxelles, c'est-à-dire un défenseur de l'État, un magistrat employé de l'E.I.C. à Boma, et un chef du département de la justice de Lucerne. Un suisse, cela fait toujours du bien dans le décor ! Aucun chef coutumier n'est jugé digne d'y figurer. Qu'allez-vous penser là ! Ces trois juristes du pouvoir sont présentés par l'auteur en tant que : « sûr garant de l'impartialité absolue de l'enquête » (p. 218).

C'est un peu fort de . . . caoutchouc, non ? Ils font tous parties de l'appareil d'Etat. C'est comme si vous nommiez trois chefs de la mafia pour enquêter sur le trafic de drogues.

D'octobre 1904 à février 1905, la commission passe de ville en ville assez rapidement. Elle n'enquête ni en brousse, ni dans les villages.

Sept mois après son retour, elle publie le rapport de 150 pages, à l'exception des procès-verbaux des séances qui ne seront jamais publiés par elle. Or, ces procès verbaux contiennent les témoignages des atrocités. (Lire annexe 1 – Témoignage).

Le rapport en question débute par la description de la barbarie qui régnait . . . avant l'arrivée des blancs (!), et s'émerveille des changements intervenus depuis Stanley, puis explique que « l'indigène n'a pas la même notion de la vérité que nous, qu'il faut rétablir la liberté de circulation, de commerce, introduire le paiement en argent dans tout le Congo et que l'impôt en travail doit être proportionnel aux bienfaits (!) que le contribuable en retire » (p. 223).

Langue de bois et feuillu de promesses !

Les trois mag(e)...istrats sont obligés de reconnaître les coercitions, de constater la dépopulation du Bas-Congo, l'imposition en animaux, la récolte forcée de caoutchouc, les arrestations arbitraires des femmes pour contraindre les hommes à la récolte, l'emploi de la chicotte, et autres sévices, les mains coupées, les missions animées de l'esprit de lucre (p. 223-224).

« Dans une lettre adressée à Pierre Mille, le 7 novembre 1905, Morel commente ainsi le rapport de la Commission : « Je constate que la totalité des dépositions faites devant la commission d'enquête a été supprimée pour des raisons qui ne me paraissent nullement convaincantes... ces témoignages sont précisément publiés dans le *Cahiers de la quinzaine*... Le rapport admet que l'accaparement des terres des indigènes, institué par ce régime, est un abus.

Il admet que les impôts en nature réclamés des indigènes sont exagérés. Il admet que le système de travail forcé adopté jusqu'ici a donné lieu à des abus formidables. Il admet l'existence d'innombrables atrocités. Il admet que l'indigène – forcé à la récolte du caoutchouc passe ses jours dans une « existence misérable » dans les conditions où l'on l'y oblige. Il admet que le système des camps d'otages créé pour forcer les populations à produire est de règle ordinaire et que les indigènes, des ces prisons, sont mal nourris, souvent mal traités, et meurent. Il admet que de graves abus ont été commis dans l'administration de la Justice. Il admet que les sociétés dites commerciales font usage de la force. Il admet que les agents de l'Etat ont toléré que leurs soldats leur apportassent les mains et les membres sexuels coupés, comme preuve de leurs prouesses, et j'affirme contre les commissaires, que ce n'était pas là un usage ancien dans les régions dont il s'agit. Il admet le fréquent usage de la chicotte. C'est avec les ménagements voulus et inévitables – la condamnation de la politique de l'Etat depuis les fameux décrets de 1901-1902, inaugurant le politique domaniale, - la condamnation du régime léopoldien. » » (*Le Congo léopoldien*, Pierre Mille, sixième Cahier de la quinzaine, septième série, 21 novembre 1905).

En bas de la page 223, au sujet de la dépopulation, l'auteur tire argument « qu'il est difficile d'avancer un quelconque pourcentage de dépopulation parce que les chiffres disponibles sont ceux des groupes restreints d'européens. Il n'existe donc aucun fondement scientifique à l'affirmation que la moitié de la population a été fauchée par l'exploitation du caoutchouc. »

On ne peut se satisfaire d'une position si peu « scientifique », parce qu'il n'existe que des chiffres des Européens, on ne peut chiffrer les Congolais morts ! On ne rêve pas !

Des chiffres de Congolais morts, il y en a, en voici : « En 1971, Julien Weverbergh dans son livre *La plus grande affaire de Léopold de Saxe-Cobourg* ; Ed. Paris Manteau-Amsterdam-Brussel ; publie les statistiques suivantes : « La population de la région de Bokongo : 50000 habitants en 1890, moins de 5000 en 1903. A Bolobo 40000 en 1887, 8000 en 1903 sur la côte méridionale de Stanley Pool, 5000 en 1887 et 500 à peine en 1903" (*Léopold II, La folie des grandeurs* ; Lucas Catherine ; Ed. Luc Pire ; 2004 ; p. 51). « Les témoignages à propos des Ekonda, les rapports de Scrivener ainsi que d'autres sources concernant les Bassengele, une tribu voisine des Ekonda, et les données recueillies au sujet des Bolia font apparaître qu'un véritable holocauste à disséminé ces populations qui toutes proportions gardées, aura dépassé celui des Juifs lors de la deuxième guerre Mondiale. La population de ces trois tribus a été pour le moins réduite de moitié, il est probable qu'il ne restait en 1910 que 30 ou tout au plus 40 pour cent de la population de 1898 » (*Du sang sur les lianes, Léopold II et son Congo* ; Daniel Van Groenweghe ; p. 235 ; Ed. Hatier ; 1986).

« Entre 1880 et 1908, environ 13 millions de vies humaines furent détruites, lourd tribut d'accès à la colonisation. Il ne s'agit encore que d'un préliminaire car l'âge colonial proprement dit causera également des pertes. » (*L'histoire générale du Congo* de Isidore Ndaywel è Nziem ; p. 344 ; Editions Duculot ; 1998)

« Entre la découverte du Congo par Stanley en 1877 et la fin de l'Etat indépendant du Congo en 1908, le Congo a subi un formidable dépeuplement.

Il me paraît donc que le chiffre de 12 millions est fort acceptable pour l'année 1908 à la fin de l'occupation de l'E.I.C. » (*Le Congo de Léopold II* ; Michel Massoz ; 1989 ; p. 54)

« En fait, l'horreur n'est pas dans l'exactitude du chiffre lui-même mais dans le fait que l'on doive compter par millions ! » (*Ibid.*, p. 576)

« MM. Augonar, Delcommune, le Rd Grenfell, Braun dénoncent les millions de morts. » (*Idem*) En 1919, une commission belge estime que la population indigène a été réduite de moitié et en 1920, pour reprendre le terme de l'auteur – population fauchée – le major Liebrechts écrit : « La moitié de la population totale du Congo a été fauchée » (*Idem*)

« L'entreprise du roi Léopold au Congo aura coûté à ce pays une perte de population estimée à 10 millions de personnes. » (*La férocité blanche* ; déjà cité ; p. 114)

Tous ces chiffres ne sont évidemment « pas scientifiques », c'est de la science fiction ? Le rapport a surtout souligné la responsabilité des subalternes, sentinelles et autres collaborateurs des blancs. La collaboration est le produit de la domination et ne permettant pas la publication des annexes, Léopold II joue la vierge effarouchée et promet de mettre fin aux abus, puisque ceux-ci n'ont jamais été ordonnés d'en-haut d'après le rapport.

Cette version oublie le fait que Léopold II est le monarque absolu de l'E.I.C., il est donc absolument responsable de ce qu'il s'y passe.

Aussi : « Faire peser toute la culpabilité sur le monarque absolu relève d'une vision manichéenne, finalement trop simpliste. » (p. 225) Le manichéisme – opposition entre le bien et le mal – n'a rien à voir avec l'histoire de même que monarque absolu avec simplisme. Léopold II n'est pas coupable il est un acteur sur la scène de l'histoire, il « joue » son rôle de souverain absolu et son rôle doit être « examinable ».

« La gouvernance de Léopold II ne se comprend qu'à la lumière de la personnalité du roi. Dans certains domaines, Léopold II juge que l'exercice des prérogatives est exclusif. Cette opinion est d'autant plus pour le Congo considéré comme son œuvre. » Qui écrit cela, page 226 ? M. Pierre-Luc Plasman, qui refuse page 225 « la culpabilité sur le monarque absolu » Vous avez dit : cohérence ?

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins « personnalisable », sur l'air de Baloji.

Léopold II sous les coups de crayon (1865 – 1909)

Laurence Van Ypersele

Professeur à l'Université catholique de Louvain

L'auteure vérifie hélas ce que son confrère Jan Vandersmissen, page 85, dénonce, à savoir que : « les historiens contemporains éprouvent toutes les peines du monde à se détacher de la personnalité fort charismatique que fut Léopold II puisqu'elle écrit « des clichés surnagent », « la Belgique n'est jamais parvenue à commémorer dignement la mémoire de ce géant. » (p. 227). La commémoration sera géante ou ne sera pas !

« Touche pas à mon Roi », telle est la devise de L. Van Ypersele qui écrit : « les moyens utilisés par la caricature sont l'ironie, la laideur graphique, les simplifications outrancières et bien souvent la mauvaise foi » (p. 227). Madame ne fait pas dans la dentelle !

Elle ignore que le caricaturiste est à mi-chemin entre le bouffon et le poète, que sa fonction est dans l'outrance, l'impertinence, l'irrévérence pour faire rire, peu importe le personnage. La caricature n'est pas un « miroir déformant » (p.228) mais un promontoire amplifiant, la preuve : « Tantôt il [le Roi] n'est qu'un pantin, actionné par les ministres, tantôt ce sont les ministres qui ne sont que des marionnettes aux mains du roi » (p.230). Le caricaturiste n'a que faire de la cohérence que Mme Van Ypersele souhaite, il ne serait pas caricaturiste mais propagandiste.

Léopold II et ses ministres, catholiques et libéraux, sont les cibles, quoi de plus normal !

Si, au sujet du Congo, « quelques caricatures attaquent le souverain personnellement » (p. 244), c'est évidemment parce que l'E.I.C. est la propriété personnelle de Léopold II. Il n'est pas étonnant que « quelques caricatures quasiment toutes publiées dans des feuilles socialistes, se permettent de dénoncer les atrocités congolaises. » (p. 244) « Ces images résumeront pratiquement toute la personne de Léopold II pour très longtemps » (p. 246).

Et Mme Van Ypersele réfute « ces images résumées » en s'appuyant sur le livre de son compère M. Dumoulin : *Léopold II un roi génocidaire ?* ; Bruxelles ; Académie royale de Belgique ; 2005.

Il se fait que nous avons analysé le livre et sa critique parue dans le n°73 de la revue Toudi – voir annexe 2 – Le roi génocidaire a effectivement bien vécu... et ce dans tous les sens (!) du terme.

Mme Van Ypersele conclut p. 247 : « Au fond, la Belgique a mal à son roi. » L'inverse est plus vrai. C'est Léopold qui a eu du mal avec la Belgique, sans parler du Congo. « Il faut constamment cravacher les Belges pour obtenir quelques progrès. Ils n'aiment pas cela et se rebiffent alors. »

« Les pires ennemis de la Belgique sont les Belges. La Belgique est le pays du dénigrement. On se dispute trop. Il n'a pas de patriotisme, on se mange les uns les autres. » (*Léopold II, Pensées et réflexions* ; G.H. Dumont l'amitié par le livre ; 1948 ; p. 21)

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins caricaturé, sur l'air de Bajoli.

Léopold II ou la figure de l'absent dans les discours officiels

Valérie Rosoux

Docteure en Sciences politiques. Enseigne à l'U.C.L.

Y aurait-il un « décalage entre mémoire officielle et mémoires vives ? » (p. 251) On n'ose y croire ! Et en plus de cet éventuel décalage l'auteur avance que 1200 discours officiels prononcés de 1960 à nos jours « très peu de textes renvoient à la figure de Léopold II » (p. 252)

N'est-ce pas normal puisque le Congo est indépendant et que la Belgique à d'autres rois à imager. Si l'auteure cite quelques extraits du discours de Baudouin, du 30 juin 1960 (p. 253) sans souligner son contenu déphasé à la limite de l'incantation et la réponse improvisée de Lumumba, atténuée quelques heures plus tard, elle ne souligne pas suffisamment l'importance de ces deux discours, puisqu'ils reflètent les décisions qui allaient être prises de part et d'autres après le 30 juin 1960 : encadrer le Congo d'une part, affirmer son indépendance d'autre part, soit les bases du conflit majeur de l'après 30 juin.

L'auteure reprend une intervention d'un parlementaire page 256 qui déclare que « La fortune des Saxe-Cobourg a commencé à se constituer sous Léopold II. La famille royale doit bel et bien sa fortune au Congo et la façon scandaleuse dont elle a été acquise est un fait historique. »

Il faut préciser que le Congo n'a fait qu'augmenter la fortune des Saxe-Cobourg. Léopold Ier avait déjà... veillé au grain.

En effet, en 1810, le prince Léopold de Saxe-Cobourg n'a pas de fortune, son père ayant été ruiné par l'occupation Napoléonienne. De 1831 à sa mort Léopold Ier s'implique financièrement dans les affaires. A sa mort, il dispose d'une fortune de +/- 50 millions de francs or (Contradictions n° 23-24, article de W. De Bock, p. 81 à 121). Les Saxe-Cobourg continueront à s'intéresser aux affaires et leur fortune ne fera qu'augmenter sauf pendant quelques temps sous Albert Ier qui avait trop investi dans l'empire Kreuger mais M. De Launoit le sauvera et deviendra le baron de Launoit. (*Les finances de la dynastie : Le baron de Launoit contre la Société générale* ; W. De Bock ; *Les plus belles années d'une génération* ; p. 110, Ed. EPO ; 1976).

Faire le tri de la figure de Léopold II et des événements entre positif, négatif et neutre (p.257-260) est une tentative de mettre l'étouffoir sur toute la recherche scientifique qui, à notre avis n'est pas une gare de triage. Ça balance entre « génie hardi, tâche civilisatrice et erreurs et limites »

C'est un système global qu'on doit analyser.

On peut s'étonner du fait que la commission Lumumba soit citée sans en relever l'origine qui est le livre de Ludo De Witte « L'assassinat de Lumumba » paru en septembre 1999 aux éditions Karthala. L'interpellation développée le 8 décembre 1999 en commission des relations extérieures est donc une conséquence du livre de Ludo De Witte. Celui-ci formulait l'hypothèse de la responsabilité de la Belgique dans l'assassinat en janvier 1961 du premier ministre de la république du Congo.

Le nom de Ludo De Witte est d'ailleurs imprimé dans l'introduction p. 13 du rapport de l'enquête parlementaire volume 1 du 16 novembre 2001.

Reprendre la langue de bois d'Armand De Decker et les envolées affairistes d'Henri Simonet (p. 261) ne suscitent pas un intérêt considérable. Ces citations à sens unique sont obsolètes tant qu'elles ne sont pas confrontées à d'autres. Et cela continue avec les rodomontades de Louis Michel sur le film de Pete Bate, *Le Roi blanc*, alors qu'à l'époque il a avoué n'avoir visionné qu'une partie du film.

« Il est utile de dresser un parallèle entre la figure de Léopold II et celle de Napoléon » (p. 273)

Et comment ! Pas du tout comme l'auteure l'effectue pour le nombre de références de l'un et de l'autre dans les manuels pour doser leur célébrité, mais plutôt pour le nombre de sentences de morts décidé par ces personnages, l'un par le travail forcé et l'autre par l'esclavage. A chaque page de sa contribution, l'auteure n'a de cesse de produire des extraits des discours officiels. On a rarement lu des extraits des discours opposés. La mémoire officielle est donc toujours mieux nourrie.

Primo Levy a proclamé : « Le devoir de mémoire comme démarche nécessaire aussi bien pour les victimes que pour les bourreaux. » On en est loin, alors que l'objet de cette intervention a pour but : « [...] de repérer les éventuels décalages entre mémoire officielle et mémoires vives » (p. 251).

Le décalage n'a pas été démontré, aux lecteurs de le décrypter.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins décalé, sur l'air de Balogi.

Le roi colonisateur a l'école : Portrait ambivalent d'un (Anti héros) **Stéphanie Planche**

Licenciée en Sciences politiques

Le manuel scolaire : « lieu de mémoire à part entière, situé au croisement de la mémoire officielle et de la mémoire vive. » (p. 269). Qu'est ce que c'est qu'un lieu de mémoire à part entière ? Et il y aurait dans ce lieu un carrefour d'officiel et de vives? Dans ce brouillamini, il est à craindre nombres de télescopages. Le manuel scolaire a une fonction officielle qui est de former les esprits à « un récit de la nation » (p. 270). Par rapport à l'histoire réelle, il ne peut s'agir que de stéréotypes. La preuve : « Le manuel scolaire étant par nature dépositaire d'une version simplifiée du passé. » (p. 272) D'abord, nous ignorons que le manuel scolaire avait une « nature », nous pensions qu'il était un objet de culture, ensuite version simplifiée égale réduction et donc choix de clichés.

Les pages suivantes (pp. 272-276) confirment que la figure de Léopold II qui domine dans les manuels scolaires relève de ces clichés : « œuvre civilisatrice, récit héroïque, merveilleux cadeau, etc. » jusque dans les années 1990. Et cela fait plus d'un siècle que cela dure : « [...] commencent à se faire sentir dans certains manuels francophones, les signes d'une sortie du mythe... » (p. 275)

Nous insistons sur « se faire sentir » et « les signes ». Ce n'est pas un vent fort ni un ouragan et pourtant, après 20 ans de ce léger vent contraire. « La mémoire scolaire de la colonisation est désormais « saturée » de références aux atrocités congolaises et succède donc une phase d'hypermnésie par rapport aux crimes coloniaux. » (pp. 276 – 277)

Trop beau tableau de la colonisation pendant plus d'un siècle dans les manuels scolaires, il y a des signes depuis peu de sortir du mythe, ceux-ci deviennent alors « hypermnésie ». N'y a-t-il pas là un hyper déséquilibre entre un siècle et des signes ? Mais il faut sauver ... l'homme à la barbe blanche !

« [...] une sorte d'acharnement se déploie dans le contre-mythe suite aux « révélations » d'A.Hochschild, (pp. 277–278) on en arriverait même à une « diabolisation » (p. 278). D'abord A. Hochschild n'a rien révélé, il n'est ni prophète, ni père de l'église mais historien, ensuite il vient après de dizaines d'autres historiens qui ont analysés le colonialisme (voir bibliographie).

Au banquet de l'histoire, si on comprend bien l'auteur, mythe et contre-mythe sont des nourritures indigestes. Il faut trouver une approche plus « historienne » et donc plus « scientifique » des faits. (p. 278). C'est la troisième voie, celle de son collègue, P.-L. Plasman. La ficelle ne s'use entre historiens que quand ils ne s'en servent pas.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins mythique, sur l'air de Baloji.

Le Roi descendu de son piédestal. Le Soliloque du Roi Léopold

Véronique Bragard

Professeure à l'Université catholique de Louvain

Le Soliloque du Roi Léopold de Mark Twain est d'emblée taxé de satire « grotesque » (p. 285).

La grosse artillerie est de sortie... aux abris. N'est ce pas un tantinet... grotesque de commencer ainsi une intervention à un colloque historique plutôt qu'en faire une conclusion après l'avoir démontrée ?

Libre à chacun de ne pas apprécier le *Soliloque* de Mark Twain mais il est loin d'être grotesque. De plus, l'historienne se trompe lorsqu'elle le taxe de satire. Il s'agit d'un pamphlet, elle n'a pas lu la première phrase du *Soliloque* : « Le roi jette les pamphlets qu'il vient de lire » (*Le Soliloque du Roi Léopold, M Twain*, Ed. L'Harmattan, 2004, p. 5). Mais qui est Mark Twain ?

Mark Twain est le nom de plume de Samuel Langborne Clemens. E. Hemmingway a dit que « toute la littérature moderne découle des romans de Mark Twain ». Bernard Shaw l'a présenté comme « de loin », le plus grand écrivain américain.

Aux États-Unis, les intellectuels progressistes le comparent à Voltaire. Il a parcouru le monde en tant « qu'ambassadeur non rétribué » des États-Unis étant une des figures de proue avec G. Warlington, Williams, R. Casement, E.D. Morel, Ch. Peguy, C. Doyle, J. Conrad du mouvement international qui a poussé Léopold II à céder le Congo à la Belgique. Présenter M. Twain en écrivain réduit à une « satire grotesque » équivaut à présenter Malraux réduit en voleur de statuette.

Poursuivant sa présentation, l'historienne appuie sur l'accélérateur de : « satire grotesque, comédie burlesque et effet grotesque, jusqu'à l'embarquée du « devoir de mémoire commandé par de nouveaux mouvements émotionnels » (p. 286) Ce type de devoir de mémoire est le pire de tous. Il fait partie de la littérature « pipolisante » qui fait passer l'émotionnel avant le rationnel et il est aux antipodes des anti-mythes. En ce qui concerne la référence de l'auteur – alinéa 1, p. 286, M. Dumoulin. *Léopold II, un roi génocidaire ?* Voir annexe 2.

Quant au coup de patte sur la dépopulation (p. 286), voire pages précédentes, la réplique à l'intervention de M. P.-L Plasman.

L'auteur découvre plus loin que Léopold « entame avec...les pamphlets (tiens, tiens !) ...qu'il lit et dénonce !!! (p. 287) Ça tire (sic) vers le pamphlet subitement ?

Pour elle, celui de M. Twain a été écrit « dans un contexte de difficultés familiales et de perte de créativité vers la fin de sa vie » (p. 286)

Si une « perte de créativité » peut provoquer autant de commentaires depuis 1905, on aimerait que beaucoup d'écrivains s'en inspirent. Quant aux difficultés familiales, c'est quoi au juste ? Comme argument cela ne vaut pas une Schnouff ! Voici pourquoi. *Le Soliloque* est publié en 1905 et Mark Twain meurt en 1910, Léopold en 1909. Ils sont donc tous les deux « à la fin de leur vie » et Léopold II a de grandes difficultés familiales. (*Léopold II, le Royaume et l'Empire*. Barbara Emerson ; Ed. Duculot ; 1980 ; p. 275–280) Ce qui vaut pour l'un ne vaudrait pas pour l'autre ? Page après page, il n'y en a que pour « l'exagération de Twain » (p. 288–289) en prenant comme références les écrits des opposants au *Soliloque* par incapacité de le traiter comme un pamphlet.

Poursuivant l'adaptation théâtrale du *Soliloque* de son harcèlement... pittoresque les remarques de l'auteure deviennent de plus en plus lourdaudes. En effet, sur les cinq pages d'analyse de la pièce, nous avons compté treize fois les expressions : burlesques – grotesque ! N'est-ce pas un peu... gros dans le texte ! *Le Soliloque* doit être traité pour ce qu'il est : « Un texte pandard et qui prête au souverain un côté humain décapant ». Quant au titre du dernier chapitre (p. 295) *Du personnage de gêne au personnage gênant*, nulle trace dans ces dernières pages de la gêne – quel euphémisme – subie par les Congolais. Si la personne de Léopold II est omniprésente dans ces pages, le peuple congolais est cité une fois, pas sous la violence absolutiste de Léopold II mais bien sous la violence d'aujourd'hui. Quelle échappatoire ! (p. 296)

Antoine Tsitungu, écrivain congolais, est cité pour équilibrer la violence par une explication passe-partout de « riche d'affrontements... d'hier comme aujourd'hui » (p. 296) – encore que le mot « riche » paraît insolite – passe sous silence le type de violence. La violence colonialiste n'est pas la même que la violence contemporaine. Les antagonismes intérieurs actuels découlent en grande partie de néocolonialisme installé depuis les années 60. On concède que : « on ne peut nier l'exploitation sauvage » (p. 295) mais on ajoute « [...] encore bien actuelle des ressources congolaises par de nombreuses nations ». En un peu plus d'un siècle on est donc passé de l'exploitation des sauvages à l'exploitation sauvage actuelle. On est toujours en pays sauvage !

La représentation théâtrale est une adaptation d'un pamphlet. L'historienne s'obstine dans son incompréhension en voulant y trouver : « comment aborder et représenter le passé avec complexité. » (p. 296)

Dans cette expression théâtrale, comment l'image de Léopold II pourrait elle être autre que négative ? (p. 296) C'est la portée-même du pamphlet ! Encore qu'à négative, on préférerait image amplifiée.

L'historienne n'en a pas saisi la particularité. Elle n'a pu freiner son désir exclusif de régler ses comptes avec Mark Twain dans une dérive qui se veut d'audace mais qui n'est que bravache. Qui veut attaquer Twain, doit s'abstenir de toute...(Tw)...haine !

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins « soliloquiste », sur un air de Baloji.

La couronne découverte

Contre-lecture du discours Léopoldien d'Hugo Claus

Yves T'sjoen

Professeur à l'Université de Gand

En écrivant : « Il se fait qu'il n'existait encore aucune pièce ou roman au sujet de Léopold II (p. 300) ». Claus avoue ne pas connaître *Batouala*, véritable roman nègre de René Maran paru en 1921 et qui obtint le prix Goncourt, *Le voyage au Congo* d'André Gide, *Terre d'ébène* d'Albert Londres *et d'autres*, sans oublier Mark Twain et son *Soliloque* publié en 1905.

On n'est jamais si bien servi que par soi-même, aussi M. Yves T'sjoen présente son analyse en ces termes : « L'angle d'approche qui sous-tend cette analyse peut-être qualifié d'historico-contextuel...historicité du texte...lecture contrapuntique » (p. 301)

Et ça dans ton punching-ball !

Pages 302 – 303 – 310 – 313, le « grotesque » de Véronique Bargard est de retour. A croire que tout est dit, quand entre historiens on pratique la redite. Répétition n'est pas argumentation.

L'auteur déclare s'inspirer du livre : « Culture et impérialisme » d'Eward Said, auteur palestino-américain qui développe, paraît-il, une lecture contrapuntique (p. 301).

Contrapuntique est l'adjectif de contrepoint et le contrepoint est une technique de composition musicale. Edward Said serait le premier étonné de se trouver en contrapuntique. S'il fait appel au contrepoint (p. 119) c'est pour opposer impérialisme et résistance et il le prouve en marquant plutôt des points (!) contre les penseurs européens qui glorifient la civilisation, la culture occidentale comme Voltaire, Rudyard Kipling, Albert Camus, Charles Dickens, Montesquieu, Jules Ferry, Teilhard de Chardin, Albert Schweitzer etc.

Voyons ces penseurs dans des extraits de leurs œuvres :

- Voltaire : « Les blancs sont supérieurs à ces nègres, comme les nègres le sont aux singes et comme les singes le sont aux huîtres. » (Odile Tobner, *Du racisme français, quatre siècles de négrophobie* ; Ed. Les Arènes ; 2007)

- Rudyard Kipling : « Un grand artiste comme Kipling décrit l'Inde et on trouvera difficilement plus impérialiste et réactionnaire que lui » (Edward Said, *Culture et Impérialisme*, Ed. Fayard, 2000, p. 24)

- Albert Camus : « [...] bien des éléments de ces récits (par exemple le procès de Meursault) constituent une justification furtive ou inconsciente de la domination française » ? (Edward Said, *Culture et Impérialisme* ; Ed. Fayard ; 2000 ; p. 255)
- Charles Dickens : « [...] il s'en est peu trouvé pour s'insurger contre l'idée des races "sujettes" ou « inférieures »... c'est même vrai pour Dickens » (Edward Said, *Culture et Impérialisme*, Ed. Fayard, 2000, p. 14).
- Montesquieu : « Les nègres sont si naturellement paresseux que ceux qui sont libres ne font rien » (Odile Tobner ; ouv. cité).
- Jules Ferry : « Je vous défie de soutenir jusqu'au bout votre thèse qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendance des races inférieures...il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. » (Odile Tobner ; ouv. cité)
- Teilhard de Chardin : « Les noirs sont des temps immémoriaux livrés sans contrôle à une sensualité abjecte, à la cruauté, au mensonge. » (Odile Tobner ; ouv. cité)
- Albert Schweitzer : « Quant à l'effort intellectuel que représentent les conquêtes techniques, l'indigène n'est pas capable de les évaluer. » (Odile Tobner ; ouv. cité)

Et dire que ces grands noms de la pensée occidentale sont en haut de l'affiche intellectuelle médiatique.

Revenons à Hugo Claus qui n'est pas aussi...Claus...trier que les précédents !

« Grand officier de Léopold II », entre nous, il n'était pas forcé d'accepter cette décoration mais comme il le déclare à la télévision belge (sic) en 1979 : « Je suis un grand admirateur du roi » (p. 305). Tout en voulant « faire rire les gens d'un idiot qui à la mort de millions d'être humains sur la conscience » (p. 305).

Avec cette dénonciation de Léopold II, accompagné de son admiration, Hugo Claus ne sort pas du dilemme que lui pose la personnalité de Léopold - d'un côté figure de proue, et de l'autre dinosaure (p. 300). Même l'ampleur des horreurs le pousse à penser : quel bonhomme efficace. Il reste impressionné par l'ampleur du personnage vu dans sa globalité.

L'auteur s'appuie sur une thèse de son confrère Marc Reynebeau qui avance que « [...] le Roi belge ait pu s'emparer de Congo tient surtout comme on l'a dit, de l'attitude de laisser-faire et de laisser-aller affichée par les grandes puissances » (p. 307).

Cette thèse ne tient pas face à la grande puissance (!) diplomatique de Léopold II. « Il parvient à neutraliser les appétits des grandes puissances en promettant à chacun une part du gâteau, promesses qui n'engagent que ceux qui y croient et surtout pas le prometteur. » (*Le Congo de Léopold II* ; Michel Massoz ; 1989 ; p. 143-155).

« Manœuvrier incomparable, Léopold II disposa pendant ces neuf années d'une fortune à peu près intacte qui lui permit d'avancer ses pions aussi bien dans les chancelleries européennes que dans la brousse congolaise. » (*Histoire du Congo* ; déjà cité ; p. 116).

Autre constat : « Le Congo, où tout est à faire, est un placement à long terme qui a besoin des attentions d'un état aux reins solides ou d'un nabab doublé d'un mécène. Léopold II n'est ni l'un, ni l'autre et sa faute morale est de tout promettre sans scrupule parce qu'il ne songe qu'à satisfaire son impérialisme et ne se sent lié par aucun engagement ». (Bauer Ludwig ; *Léopold le malaimé, roi des belges* ; Ed. Albin Michel ; Paris ; 1935)

De la page 306 à la page 312, les thèmes de la pièce sont amplement décrits : « un continent où règne le travail forcé, la répression, l'intimidation et la violence » (p. 308), d'immenses souffrances humaines (p. 309), les représentations de « l'autre » inférieur (p. 310), il réifie et brutalise les congolais. (p. 312) L'autre décrit comme sauvage et arriéré (p. 312). Ces thèmes stigmatisent les pratiques coloniales de Léopold II.

Mais dans la conclusion de son intervention, voici tout ce que M. Y. T'sjoen parvient à écrire : « La représentation grotesque que livre Claus de l'aventure congolaise de Léopold ». (p. 313)

Définition du mot grotesque : caractère bizarre ou ridicule (Larousse).

Où est le bizarre et qui est ridicule?

Un critique de théâtre peut éventuellement donner son impression sur une pièce dans ces termes, mais venant d'un historien, cela prêle à sifflement.

Tout ceci ne nous rendra pas une Léopold II moins théâtral, sur l'air de Baloji.

Léopold II et la représentation impériale dans la littérature.

Tanguy de Wilde d'Estmael

Professeur à l'Université catholique de Louvain

Alors qu'en haut de la page 317, l'auteur écrit, exemple à l'appui que : « L'art libère de toute contrainte », en bas de la page, il écrit : « Léopold II échappera toujours pour une part aux historiens ». Si l'art libère de toute contrainte pourquoi les historiens ne pratiqueraient-ils pas vis-à-vis de Léopold II l'art de ne pas le laisser s'échapper?

Mais Léopold II n'échappe pas à une nouvelle figure celle d'« une sorte de Janus monarchique » (p. 318) Tout le monde sait que Janus est représenté avec deux visages opposés. Ce que Léopold II n'est absolument pas puisque : « L'absolu Congolais » est le prolongement du « institutionnel Cobourg » et que la Belgique en avait autorisé l'(ex)croissance ». (p. 319) S'il y a prolongement, il n'y a pas opposition ! Se contredire aussi vite, il faut le faire.

Léopold II n'a donc pas deux visages opposés.

Et on retrouve Mark Twain qui a « écrit sans recul la satire grotesque » (p. 330). C'est le troisième qui enfonce le clou, mais le mur de l'écrit résiste!

Peut-on demander aux historiens de bien lire les textes qui les dérangent. La première phrase du *Soliloque* comme nous l'avons déjà rappelé est celle-ci : « Le roi jette les pamphlets qu'il vient de lire ». Utile précision en ces temps de lecture défaillante.

Deuxième précision : un pamphlet se nourrit d'humour à caractère ridicule ou corrosif, tandis qu'une satire se nourrit plus de dénigrement, de sarcasmes.

Constatons que si « l'exactitude est la politesse des rois », encore que cela ne se vérifie pas toujours, la confusion est l'impolitesse des historiens.

L'auteur poursuit sa présentation en évoquant les écrits de deux auteurs : « Les deux auteurs (Hugo Claus et Patrick Roegiers) qu'à priori rien ne rapproche ont un point commun : la présence critique de leur pays d'origine dans leurs œuvres ». (p. 320) Présence critique nous laisse sceptique. Ne serais-ce pas constante critique ?

Pour nous, il n'y a aucune comparaison entre les deux. Hugo Claus, au vu de la qualité et la quantité de ses écrits a régulièrement été « Nobelisable », tandis que Patrick Roegiers belge parisianisé a tartiné une brique intitulée : *La spectaculaire histoire des Rois des belges*, après d'autres... *Mal du pays* qu'il soigne dans les salons parisiens. Le public qui aime le spectaculaire, l'a ingurgité avec délices. On ne compare pas un écrivain... Hugolien (sic) avec un écrit... vain, tellement vain, qu'il devrait en... Rougir (sic) de honte. On ne compare pas un grand artiste de la plume avec un petit plumitif obséquieux. (Voir annexe 3, critique du Chapitre *Léopold II* de son livre).

Après Twain, c'est Hochschild et Bate qui sont descendus en flammèches, l'un ne « résiste pas à la critique historique » et l'autre « amplifie les simplismes et les approximations » (p. 321).

Pauvres lecteurs et téléspectateurs qui ont dus subir de telles horreurs sans s'en rendre compte. On souhaiterait voir apparaître du côté des historiens un modérateur en neurone pour calmer de telles ardeurs simplettes. Car Hochschild et Bate apportent des preuves et des documents irréfutables.

On en arrive maintenant au « psittacisme » (sic) à une sorte de « crase » (sic) (p. 321). Eh oui, cela arrive dans la vie ! Voyons cela de plus près.

Psittachisme : répétition mécanique de phrases et de formules par un sujet qui ne les comprends pas et Crase : contraction de la voyelle ou de la diphtongue finale d'un mot avec celle d'un mot suivant (Larousse). Rien de moins ! Ces deux phénomènes linguistiques sont attribués à un roman écrit par un Russe émigré aux États-Unis, intitulé *Absurdistan* dont un chapitre décrit le Congo de Léopold II.

Ce romancier a effectivement beaucoup d'imagination en ce qui concerne Léopold II (p. 322). Cela déplaît... souverainement à notre historien. Mais que serait-ce un roman sans imagination ?

Foin donc de « psittacisme » et de « crase », laissons fleurir les roses de l'imagination dans l'*Absurdistan* et ailleurs, elles en manquent tellement dans les romans d'aujourd'hui.

La trouvaille finale de notre historien réside dans les extraits choisis du livre : *Le conte du Roi souverain Léopold II. Le géant qui hante notre Congo*, de Nite Mukendi, écrivain congolais, trempé dans la politique avec Mobutu, puis opposant avec l'UDPS et brièvement conseiller de Désiré Kabila. (p. 324–325).

Pour certains, peu importe la boisson politicienne pourvu qu'on ait l'ivresse du pouvoir. L'historien stipule que ce conte fait partie d'une série de textes romancés (p. 325) mais quelques lignes plus loin il quitte ce conte romancé pour reprendre : « une conviction forte » de Nite Mukendi lorsque celui-ci écrit : « le système léopoldien a été un moment fondateur, empli de maladresses à l'évidence, mais il en est sorti honorablement ».

Adieu conte et textes romancés, épinglons ce qui nous convient : « une conviction forte ». Aussi forte que celle de l'alinéa 1 bas de la page 327 en ce qui concerne Léopold III ? Non car il le présente comme suit : « Nite Mukendi indique, par exemple, fort confusément à propos du roi Léopold III : « [...] en quelques horribles quatorze jours de résistance désespérée, son armée fut totalement écrasée et lui-même kidnappé et enfermé dans un château hors du pays en suisse ». Plus fort que ça, tu ne sais plus...compter.

Pour un extrait...conviction forte, pour l'autre...fort confusément. Résistons à une forte envie de rire et disons que pour nous, aussi bien ce que Moukendi écrit sur Léopold II que sur Léopold III, cela doit rester dans le domaine du conte. Mais monsieur de Wilde d'Estmael en remet une louche : « Il en ressort une appréciation extrêmement positive de la colonisation belge, plus proche du discours du roi Baudouin du 30 juin 1960 que de la diatribe de Patrice

Lumumba à la même occasion » (p. 326). On aurait été étonné du contraire de sa part mais il aurait mieux fait d'éviter cette « Baudouinmania. »

Qu'a dit Baudouin, sinon une bordée de pommade « paternalistement » ringarde?

Qu'a dit Patrice Lumumba, sinon ce que les Congolais ont gardé dans les reins de la colonisation. Il faut relire ces deux discours, cinquante ans après et à la lecture de celui de Baudouin, impossible de ne pas se retenir de sourire de commisération et à celle de Patrice Lumumba, savoir qu'en énonçant ne fut-ce que cette partie de la vérité, il signait son arrêt de mort, en refusant le pacte néocolonialiste de Baudouin. L'assassinat de Lumumba est pour l'Afrique un moment historique particulièrement fort mais pas une exception. Tous les leaders politiques africains qui ont fait passer les intérêts de leur pays avant ceux de l'occident ont été écartés par des coups d'états ou physiquement liquidés.

En voici la liste :

- B. Boganda : Centrafrique
- F. Moumié : Cameroun
- P. Lumumba : Congo
- D. September : Afrique du Sud
- M. Ben Barka : Maroc
- H. Curiel : Egypte
- A. Cabral : Guinée-Bissau
- E. Mondlane : Mozambique
- S. Machel : Mozambique
- G. Olympio : Togo
- M. Gquabi : Zimbabwe
- T. Sankara : Burkina-Faso

Si en conclusion, d'après l'auteur : « il reste de la place dans la galaxie littéraire » (p. 327) pour écrire sur le Congo, il faut espérer que dans ce vaste ensemble d'étoiles, Tanguy de Wilde d'Estamael et d'autres n'encombrent plus le ciel littéraire de nébuleuses absurdes « littéroïdes » et d'autres astres d'amour léopoldien.

Place au ciel bleu de la littérature congolaise sans l'étoile d'or (sic) léopoldienne.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins impérialiste, sur l'air de Baloji.

***Léopold II et l'Etat indépendant du Congo dans les arts populaires.
Contestataires et officiels entre nord et sud***

Sabine Cornelis

Docteure en Archéologie et Histoire de l'Art

On est gêné (!) de lire que par – traite, colonisation – p. 330 « les sociétés du cœur de l'Afrique centrale ont été confrontées à l'intrusion d'un monde en voie de globalisation ».

Les mots ont un poids et ceux-ci sont d'une incompatibilité irresponsable face à une tragédie qui a duré plusieurs siècles et a coûté la vie à des millions d'Africains. « Intrusion et confrontation ». Pourquoi ces mots trop polis pour être honnêtes ? Ils ne sont jamais utilisés quand il s'agit de l'invasion allemande et de la barbarie nazie ? On peut être barbares entre blancs, mais jamais les blancs ne l'ont été vis-à-vis des noirs. Étrange répartition ? On exige des Allemands une position de honte permanente, mais on salue les blancs qui ont apporté la civilisation au cœur de l'Afrique ! Parler de « confrontation », c'est une imposture, les forces en présence étaient totalement inégales : des flèches contre des canons, des civils sans armes contre des professionnels en armes, etc.

L'auteure continue à se pavaner sur le boulevard de ses euphémismes quand elle écrit : « Contacts européens du XVI au XVIII siècle inclus » (p. 330).

Ces « contacts » dans la réalité consistent à pratiquer un abominable déplacement de population entre deux continents. Il s'agit de millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui payèrent de leurs souffrances et de leur vie le prix de la traite et de la colonisation.

Quel historien européen oserait parler de « contacts » au sujet des trains de déportés et de prisonniers politiques de 1940 à 1945 ?

Il y a des mots dont l'utilisation est choquante pour exprimer une situation révoltante.

De son inculture de la traite, l'historienne saute dans la culture congolaise coloniale et postcoloniale sous forme : « Des images comme chronique du temps » (p. 330). De nouveau le terme « image » fait penser à l'enfance ! Évidemment, tout le monde sait que les Africains sont des grands enfants mais quand même, faut-il encore préciser, que la colonisation a provoqué un changement radical dans le mode de vie des Congolais : travail forcé, déplacement de population etc. mais aussi changement radical dans la production culturelle et même vestimentaire : « Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que, par un miracle de bonne fortune, je puisse parvenir à décider des millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches pour adopter des vêtements européens d'occasion, tels

qu'on les porte à Whitechapel par exemple. Quel débouché il y aurait pour les vieux habits... » (*Cinq années au Congo* ; Stanley ; pp. 94-95).

Pendant les années de la domination de l'E.I.C. la production culturelle congolaise a été presque inexistante par rapport à l'énorme production culturelle précédente qu'on a appelé l'Art nègre qui date d'avant la colonisation. Cet « Art nègre » est appelé maintenant : art traditionnel africain. Cette période a donné naissance à une esthétique réaliste abondante sous la forme de masques aux caractères idolâtriques, de fétiches et de différents objets particulièrement sensuels.

Cet art ne pouvait être que traité de sauvage par les blancs et les missionnaires sous l'E.I.C. Il a donc été condamné, méprisé, brûlé, il y eut nombre d'autodafés.

Il fallait imposer un modèle culturel occidental.

Ce que l'historien présente de la page 330 à 338, comme production culturelle des Congolais et des blancs, sans aucune distance critique élémentaire, démontre la pauvreté d'expression de ces réalisations culturelles par rapport à la richesse luxuriante de l'art traditionnel africain. S'il fallait classer cette pauvre production culturelle dans la discipline des arts plastiques, il est presque certain qu'elle entrerait péniblement dans la catégorie des arts naïfs, et encore !

Heureusement que tous les blancs n'étaient pas des iconoclastes : Picasso, Breton, Derain, Leiris et d'autres ne s'y sont pas trompés, les collectionneurs et les musées ont suivi. On leurs doit d'avoir sauvé un des plus riches patrimoines de l'humanité.

Nous n'avons pas fini de lire des choses ahurissantes : « [...] sous l'influence de la propagande coloniale et de l'enseignement missionnaire, la libération de l'esclavage est le thème qui l'emporte, tandis que les dérives de l'Etat et l'impact humainement désastreux de l'exploitation des ressources naturelles ne sont pas reproduits parce que...ces épisodes ne semblent pas connus » (p. 339).

De nouveau, écrire « épisode » pour cette exploitation maximale...c'est une catastrophe historiographique. A quand « un épisode » pour la guerre 14 - 18 et 40 - 45 ! Reconnaître la propagande coloniale et l'enseignement missionnaire et ne pas percevoir que l'effet de ces pouvoirs ne peut que produire des thèmes admis par ce pouvoir à l'exclusion de toute autre forme d'expression qui nuirait à l'« image » que le pouvoir veut se donner est affligeant. Ce que les congolais subissaient ne pouvait pas être exprimé. La libération de l'esclavage est le thème qui l'emporte, parce que le pouvoir absolu de l'E.I.C impose l'image que cette libération est un « bienfait de la colonisation » et que l'esclavage est exclusivement attribué aux arabes.

Pour exprimer ce que l'on a subi, il faut un espace de liberté d'expression qui n'existe pas sous le régime de l'E.I.C.

Heureusement la mémoire est sauve, la jeunesse congolaise actuelle témoigne de sa connaissance de ces « épisodes » (p. 367-368). Celle-ci connaît ce que ses prédécesseurs ne pouvaient reproduire bien qu'ils en avaient subi « ces épisodes » ! Ces témoignages sont

intéressants dans leurs disparités identiques aux réponses qu'on obtiendrait en Belgique sur Léopold II et le colonialisme.

S'il y a des peintres actuels au Congo pour considérer que : « Lumumba, Mobutu ou Kabila sont des briseurs de chaînes » (p. 341), c'est que leur esprit reste enchaîné (!) à une confusion regrettable. En effet, Mobutu a fait arrêter puis assassiner Lumumba, il a pillé son pays. A sa mort, sa fortune était égale à la dette extérieure du Zaïre. Kabila s'est « enchaîné » au libéralisme. Lumumba, Mobutu, Kabila, « briseurs de chaînes », quel amalgame et que de crimes...

Allons respirer ailleurs du côté de l'institut St François de Sales qui conserve des milliers de Témoignages de l'art populaire (p. 341–342). Il s'agit principalement de productions artisanales et d'expressions picturales récoltées dans les milieux modestes dans les années 1980 – 1990. Entre nous, on aimerait savoir comment ces témoignages ont été rassemblés, acquisitions, réquisitions, dons, achats?

Sans que cela soit péjoratif, il s'agit de situer ce genre de production : il se range dans l'artisanat régional et dans le genre « peintres du dimanche ». Leurs contenus ont une portée d'expression immédiate parce que leur espace de communication reste limité. Que Léopold II n'y soit pas représenté n'a rien d'étonnant (p.342) puisque dans les années 1980 – 1990, il était devenu moins présentable.

Quant à Ngongo Leteta, exécuté le 15 septembre 1893, « c'est une des pages les plus sombres de cette histoire de conquête. L'Etat s'est empressé de se débarrasser de cet homme gênant, vu qu'il ne lui était plus utile. . . Cet acte allait lui coûter cher, car il allait constituer, deux ans plus tard, une des causes principales de la révolte de Luluabourg » (*Histoire générale du Congo* ; Isidore Ndaywel è Nziem ; Editions Duculot ; 1998 ; p. 297) – Lire aussi à ce sujet le chapitre 19 – l'exécution de Ngongo Leteta, p. 339 à 361, *Le Congo de Léopold II* ; Michel Massoz ; 1989.

L'historienne ne chipote pas avec la chicotte : « cette peine, héritée de la traite et appliquée dès l'époque de l'E.I.C., ne fut abolie qu'en 1959 » (p. 343).

La chicotte désigne la lanière de nerf d'hippopotame séchée, extrêmement dure et meurtrière. Ce supplice, d'une cruauté extrême en soi fut fréquemment aggravé par le zèle et le sadisme de ceux qui eurent à l'infliger.

Une vingtaine de mots aseptisés pour réduire la souffrance et parfois la mort sous la chicotte des milliers de Congolaises et de Congolais. C'est plus que de la désinvolture, c'est de l'imposture.

« Héritée de la traite », comme si tout héritage était obligatoire. Le particulier peut refuser l'héritage a fortiori l'Etat, qui n'a aucune obligation de ce genre. Au contraire, beaucoup d'Etats se sont honorés d'avoir aboli l'esclavage. La Belgique se serait honorée en abolissant la chicotte.

Quant aux monuments de la période coloniale dans les deux pays (pp.344-348), d'abord et heureusement, il n'y en a pas des masses, les colonialistes s'occupaient de « coloniser ». Il importe de qualifier ces monuments. Il y en a des monstrueux, d'envahissants, d'inesthétiques et de risibles, rares sont ceux qu'on pourrait qualifier d'artistiques. Les plus nombreux ne servent qu'à illustrer l'idéologie dominante. C'est de l'obésité pierreuse !

Dans le genre, c'est la grenouille Léopold « qui veut se faire aussi grosse que le lion africain. »

Il est heureux qu'enfin en 2006, un mouvement s'organise contre : « l'image héroïsée de Léopold II et les dérives de l'E.I.C., qui « se cristallisent » notamment autour des monuments » (p. 348). Il faut saluer avec grâce et soutenir vigoureusement le collectif d'artistes belges et congolais : *MANIFESTEMENT*.

S'il existe un « malaise dans la société belge par rapport à son histoire coloniale » (p. 350) encore que le terme malaise serait plus approprié aux effets de l'histoire coloniale au Congo, et le terme est faible en ce qui concerne le Congo, ce malaise vient du fait qu'en Belgique la société officielle se sent bousculer par une avalanche de preuves qui l'a rend mal à l'aise parce que pendant des décennies elle en a pris trop à son aise (!) avec l'histoire congolaise.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold plus artistique, sur l'air de Baloji.

Léopold II – Vu du Congo : Présence dans l'Histoire et Absence dans la Mémoire

Isidore Ndaywel é Nziem

Professeur ordinaire à l'Université de Kinshasa

Dans ce chapitre, il est question de « la mémoire coloniale congolaise » (p. 351). Il ne s'agit pas d' « histoire coloniale congolaise ». Il apparaît donc qu'il faut distinguer mémoire et histoire puisque certains historiens sont les chefs d'orchestres de ces deux chorales, sinon antagonistes, du moins parallèles.

Pour nous, l'histoire est un chant universel et la mémoire un chant institutionnel, l'un est dialectique c'est-à-dire mouvement global de la réalité, l'autre est chronologique, c'est-à-dire succession partielle dans le temps, l'un explique, l'autre édicte.

Ce sont donc deux mondes différents, et puisque l'auteur a choisi : « la mémoire coloniale congolaise », il ne se place pas face à « l'histoire coloniale congolaise » mais de profil. Il risque un torticolis, alors que, par ailleurs, il a écrit une intéressante *Histoire générale du Congo*.

« Si les colonisés n'ont pas eu à apprendre que leurs ancêtres étaient des Gaulois » (p. 352), ils n'ont pas eu à apprendre non plus qu'ils avaient des ancêtres congolais puisque d'après l'histoire qu'on leur apprenait, les Congolais n'avaient d'existence que depuis la colonisation. C'est cela le chant institutionnel, cela sonne faux mais il ne faut pas demander au chef de la chorale de chanter juste, du moment qu'il dirige la mémoire à la baguette c'est tout ce qu'on lui demande.

« La mémoire coloniale aurait subi des « fortunes diverses de Lumumba à Kabila » (p. 353).

Fortunes diverses est un euphémisme, les fortunes n'ont pas été diverses, elles sont restées d'un côté. Ce qui l'est moins, c'est la distance entre les deux, Lumumba a subi l'infortune puisqu'il dénonçait le colonialisme, tandis que Kabila « rend hommage à la mémoire de tous les pionniers » (p. 353) de la fortune coloniale. Deux mondes plus que divers

« Pionniers, pionniers, vous avez dit pionniers, M. Kabila au sénat ! » Eh bien en honorant ceux-là vous êtes un...Cas...bilieux (sic). Parce que vos pionniers, Mr. Kabila, étaient des malfrats.

En plus ajoute l'auteur : « L'histoire avait été vengée » (p. 353).

D'un côté, un homme couché, transpercé de balles, Lumumba, et de l'autre un homme qui se couche et se déballe, Kabila, cette sorte de vengeance à un goût de cadavre froid.

Car l'histoire de ce pays chaud n'a pas besoin de vengeance froide, elle a surtout besoin du calorifère de la connaissance et de la chaleur de l'intelligence. Lumumba ouvrait sur la page blanche (sic) le livre noir (sic) du colonialisme. Kabila veut le refermer en le blanchissant comme d'autres blanchissent l'argent sale.

Mettre sur le même plan, l'anticolonialisme de Lumumba, Mobutu et Kabila (p. 354) ne manque pas d'air, Lumumba en a été privé, Mobutu en a privé plus d'un et Kabila ne peut que « prendre des airs ».

« Contexte embrouillé » ? (p. 355)

Kimbangu, Lumumba, le caoutchouc rouge, qu'y a-t-il d'embrouillé dans ces trois manifestations du pouvoir ; Kimbangu embastillé pendant des années, Lumumba assassiné et le caoutchouc rouge du travail forcé. Dans ce contexte, il n'y a que...de l'embrouille.

L'extrait du discours de Mobutu (p. 356–357) est révélateur d'un Mobutu, qui choisit Léopold II en tant que modèle. Mobutu a « léopoldisé » son régime de violence comme Léopold II sous l'E.I.C.

L'auteur n'a donc pas à s'étonner qu'il ne dénonce pas le régime de violence de Léopold II.

Comme pour la chicotte (voir plus haut), cela fait partie de l'héritage !

On en vient à la production littéraire des Congolais (p. 358–359) dont la figure de Léopold II est absente. Pour expliquer « cette amnésie », l'auteur prétend que la cause réside dans « un ton mesuré, une sobriété étonnante de l'histoire officielle de Léopold II ». (p. 360) Cette sobriété n'existe que dans l'aveuglement de l'auteur. Sobriété ? Les qualifications outrancières et totalitaires de Léopold II pendant des décennies : « génie, Grand roi, Pharaon des Belges, géant etc. » Si la figure de Léopold II est absente de la littérature congolaise, c'est que les écrivains en ont assez ! Ça suffit, on nous en a assez donné du Léopold II, pensent-ils.

Quant au roi souverain qui « n'a jamais mis les pieds sur le territoire de son Etat » (p. 361) alors qu'il adorait voyager, ne faut-il pas en chercher une des raisons dans le mépris qu'il avait des « nègres » qualifiés de paresseux, sauvages et barbares ?

« Foutez-moi la paix avec vos nègres je ne veux plus en voir d'ici deux mois, vous entendez ? Cela fait très mauvais effet à l'extérieur, on ne voit que des nègres, tous les jours à l'Élysée » Charles de Gaulle à Jacques Foccart. (Odile Tobner ; *Livre déjà cité* ; p.199)

Léopold II aurait répondu dans le même sens si un de ses conseillers lui avaient demandé de visiter le Congo : « Un Roi blanc, au milieu des nègres, vous n'y pensez pas ! Cela ferait très mauvais effet à l'extérieur. »

Entre Léopold II et Charles de Gaule, il y a un siècle. Le grand Charles avait, dans ces moments-là, la petitesse du raciste primaire. Comme quoi, les « Grands Hommes » ont de la suite dans les idées.

L'auteur reconnaît page 364 que « les manuels d'histoire congolais soient discrets voire muet sur les abus de l'exploitation du caoutchouc », nous sommes dans l'institutionnel, mais l'histoire réelle est présente dans la mémoire populaire qui entretient « le souvenir de ces violences ».

Comment pourrait-il en être autrement?

De la page 364 à 368, l'auteur nous balance de droite à gauche avec des réponses des élèves de 5^e et 6^e année à la question : « Qui est Léopold II ? Que représente-t-il pour les Congolais? »

Dans l'ensemble, les réponses ne seraient pas différentes si on posait ces questions en Belgique. L'auteur conclut qu'il y a une opposition entre « l'absence mémorielle » (p. 369) et « présence institutionnelle » alors que dans les cinq pages précédentes il fournit des témoignages qui prouvent justement que dans l'institutionnel il peut y avoir du mémoriel.

Cela montre que même dans un pays du sud, on peut ne pas perdre le nord !

Quant au monopole de l'objectivité ou de la vérité personne ne la revendique. (p. 371)

Et s'il y eut une période, beaucoup trop longue d'ailleurs, pendant laquelle l'histoire officielle la revendiquait, ces temps là sont définitivement révolus. Il existe encore des forces répressives qui vont jusqu'à l'assassinat, mais pour un qui meurt, 10 autres se lèvent.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II moins pédagogique, sur l'air de Bajoli.

Nouvelles contributions à l'étude de la politique extérieure et coloniale de Léopold II

Els Witte

Docteur en Histoire contemporaine à l'Université de Gand

« Enfin Stengers vint ! »

Comme Malherbe en son temps, mais lui est venu rajeunir la langue française tandis que l'exemple de Stengers a été vain, car les textes, que nous avons lus des vingt historiens, ont pris un sacré coup de vieux.

Mme Els Witte rend donc hommage (p. 374) à M. Stengers et lui attribue un titre : avoir « débarrassé l'historiographie de son caractère apologétique ». Comme si d'autres, et ils sont nombreux, avant lui n'avaient pas fait ce travail. Seulement, on n'a pas voulu les lire, la carrière ne s'y prêtait pas. De plus, entre nous, après avoir lu ces vingt interventions, il faut souligner que pour la plupart, il reste encore beaucoup de travail à faire pour se débarrasser d'encombrantes casseroles afin de montrer patte blanche (sic) pour être admis au club des sans-papiers idéologiques exempts de fil à la patte colonialistes.

Il n'y a pas d' « images ambiguës de Léopold II » (p. 374) qui auraient « empêchés les historiens d'écrire des biographies scientifiquement étayées de ce souverain ». S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils avaient choisis de ne pas le faire pour ne pas se faire exclure du cercle des bien-pensants, pour la carrière officielle et aussi par paresse d'esprit. On dort mieux dans les draps du conformisme.

Hélas, l'éclairage nouveau tant souhaité (p. 374) n'a pas fonctionné. Il aurait fonctionné si à la suite de « l'écrivain contestataire Théophile Giraud », ses rayons lumineux avaient été dirigés sur « le lien entre Léopold, Hitler et Staline (pp.348–349) – voir le livre : *La Férocité blanche, génocides occultés de 1492 à nos jours* (Rosa Amélia Plumelle Uribe, ED. Albin Michel, 2001).

Mais là, attention, c'est de la dynamite !

Pour nous, ce colloque est un ramollissement de la cervelle des historiens. Toujours impressionnés par la statue de bronze de Léopold II érigées par l'histoire officielle. L'historien n'a pas à mollir même devant un « dinosaure » page 310. Il doit garder un cerveau d'airain pour sonder les reins de l'histoire.

Ce soit disant éclairage nouveau, n'est qu'une lampe de chevet qui continue à éclairer une partie moribonde de l'histoire, celle du « gagnant dans un entresol » de thuriféraires, la palme d'avoir fait du Congo une mortuaire. La Belgique, entre sol (sic), doit être comprise là où elle

est : entre le sol de la France et celui de l'Allemagne, et pas du tout dans le sens du mépris royal.

Léopold II a certainement beaucoup ri dans sa barbe durant son règne, pour tous les tours qu'il a joué à tout le monde, dont le plus pendable est celui de « la civilisation ». Cette « civilisation » a provoqué pendant 80 ans des quantités de larmes des Congolais, larmes impossibles à sécher. Si on pouvait les récolter comme on a récolté le caoutchouc, on pourrait y noyer 80 fois la Belgique.

Enfin, il faut définitivement et souverainement en finir avec cette idée prédominante qu'un individu, pour marquer l'histoire de son empreinte, comme il est répété à satiété, doit être un grand homme, voir un génie, alors que tout individu, dans la réalité, compte moins que les moyens dont il dispose.

Dans le cadre historique du XIX^e siècle, les forces matérielles poussent à la conquête, poussent au développement industriel en occident, ainsi qu'aux transformations urbaines. Encore fallait-il accompagner cette poussée. Au niveau du pouvoir, il suffisait de ne pas être borné pour implanter des nouvelles bornes extérieures. La vague colonialiste a affecté tous les pays occidentaux.

Pour prendre deux exemples de ces soi-disant génies, citons Napoléon III et Haussmann. Napoléon III en était complètement dépourvu et n'a donc jamais été considéré comme un génie et pourtant il a conquis la Cochinchine, l'Algérie et a annexé la Nouvelle Calédonie. Haussmann n'a jamais été reconnu comme un grand bâtisseur mais comme un administrateur des Grands boulevards parisiens. A côté de ceux-ci, entre nous, les avenues de Léopold II ne tiennent pas...la route.

Ces deux exemples, tout proches, il y en a d'autres, suffisent à prouver que la plus-value de Léopold II est idéologique et surfaite par rapport au cadre historique dans lequel il évoluait.

Histoire et idéologie n'ont jamais fait bon ménage. Quand on veut analyser lucidement ces hommes et leur impact dans l'histoire, il s'agit de réunir tous les ingrédients comme un chef-coq préparant ses plats dans sa cuisine. Les ingrédients des chefs d'Etat et autres « cheftaillons » à leurs ordres les ont menés à fabriquer des plats grandement indigestes pour les « indigènes ».

*TOUT L'EAU DE LA MER NE SUFFIRA PAS À LAVER UNE TACHE DE SANG
INTELLECTUEL*

Lautréamont

La place de Léopold II n'est donc pas : ENTRE GÉNIE ET GÊNE mais dans l'exercice de mettre en place, de sang-froid, un pays en guenille.

Léopold II est effectivement un GÉNIOCCIDAIRE SANG GÊNE.

Tout ceci ne nous rendra pas un Léopold II plus civilisé, sur l'air de Baloji.

Pour finir, deux prières d'insérer dans la tête des vingt historiens :

« C'est à qui peuples de l'Europe, aura la plus grande part dans cette curée où l'on se précipite avec avidité. L'Afrique peuplée de noirs semble être de si bon droit accessible aux conquêtes de l'européen que rien ne repousse les prétentions de ceux qui veulent s'y procurer un lopin de terre au détriment de l'indigène. L'homme noir n'est-il pas de race inférieur ? N'est-il pas destiné à disparaître de la surface du globe, afin de faire place à la race caucasique à laquelle Dieu a donné le monde en héritage ? » (Firmin Anténor. *De l'égalité des Races humaines* ; Ed. Pilonrie Cotillon ; 1885 ; facsimilé présenté par Ghislaine Gelouin ; L'Harmattan ; 2003).

« L'Europe est responsable du plus haut tas de cadavre de l'histoire de l'humanité. L'Europe est moralement, spirituellement indéfendable » (Aimé Césaire ; *Discours sur le Colonialisme* ; Présence africaine ; 1956).

*Aux Armes Africains
Formez des Historiens
Écrivons, Écrivons
Pour que les Histrions
N'abreuvent plus les Citoyens.*

Daniel Olivier, Ansart, janvier 2010.

Annexe 1

Extrait du livre

La Férocité blanche. Des non-Blancs aux non-Aryens. Génocides occultés de 1492 à nos jours.

Rosa Amelia Plumelle Uribe

Albin Michel ; 2001

Entre 1890 et 1910, nombreux furent les Européens qui séjournèrent au Congo. Peu d'entre eux furent choqués par la barbarie que les autorités de l'Etat indépendant du Congo faisaient régner. C'est ce qui rend d'autant plus précieux leurs témoignages.

Examinons celui d'une femme nommée Ilanga dont l'histoire fut enregistrée par un agent de l'Etat de nationalité nord-américaine parlant le swahili, Edgar Canisuis. D'après Hotschild, lorsque Canisuis rencontra par la suite l'officier et les soldats qui avaient capturé Ilanga, il fut convaincu qu'elle avait dit la vérité.

Voici son histoire :

« Notre village s'appelle Waniendo, du nom de notre chef Niendo [...] Nous n'avions jamais fait la guerre dans notre pays, et pour toute arme ou presque les hommes avaient des couteaux. [...]

« Nous étions tous occupés à biner nos plantations dans les champs car c'était la saison des pluies et les mauvaises herbes poussaient vite, quand un messenger est arrivé au village pour nous prévenir qu'approchait un groupe d'hommes important, que tous portaient des casquettes rouges et des vêtements bleus, et aussi des fusils et des longs couteaux, et que beaucoup d'hommes blancs l'accompagnaient dont le chef était Kibalanga [Nom africain d'Oscar Michaux, un officier de la force publique qui reçut une épée d'honneur des propres mains de Léopold.]

« Nous nous sommes alors mis très rapidement en marche, ma sœur Katinga avait son bébé dans les bras et n'étais pas obligée de porter un panier, mais mon mari Oleka a été forcé de porter une chèvre. Nous avons marché jusqu'à l'après-midi. Nous avons campé près d'un cours d'eau où nous avons été contents de boire car nous étions très assoiffés. Nous n'avions rien à manger, car les soldats ne nous donnaient rien. [...]

« Au cinquième jour, [...] les soldats ont pris le bébé de ma sœur et l'ont jeté dans l'herbe et laissé mourir là, et ont obligé ma sœur à porter des chaudrons qu'ils avaient trouvé dans le village abandonné ; le sixième jour, à force de ne pas manger, de marcher sans relâche et de dormir dans l'herbe humide, nous étions épuisés et mon mari, qui marchait derrière nous avec

la chèvre, ne pouvait plus se tenir debout. Alors il s'est assis sur le bord du chemin et a refusé d'aller plus loin. Les soldats l'ont battu mais il a persisté dans son refus. Puis l'un d'eux l'a frappé sur la tête du bout de son fusil, et il est tombé par terre. Un des soldats a attrapé la chèvre, pendant que deux ou trois transperçaient mon mari avec les longs couteaux qu'ils placent au bout de leurs fusil. J'ai vu le sang jaillir, et puis je ne l'ai plus vu car nous venions de franchir le sommet d'une colline, et il avait disparu. Beaucoup d'hommes jeunes ont été tués de la même façon, et beaucoup de bébés jetés dans l'herbe pour y mourir. »

Annexe 2

Critique de :

Léopold II, Un Roi Génocidaire ?

Michel Dumoulin

Académie royale de Belgique ; 2005

Envoyé à M. Dumoulin...sans réponse.

Article paru dans *Touidi*, numéro 73, novembre-décembre 2006.

À partir d'un titre aussi incendiaire : *Léopold II Un Roi Génocidaire ?* (Classe des Lettres, Académie Royale de Belgique 2005, 122 pages) on peut s'attendre à une réponse tout aussi incandescente. Hélas, au cours des 122 pages, on lit toute sorte de positions prises par des historiens, mais les ailes...Dumoulin (!) s'arrêtent et ne répondent pas à la question principale posée par le titre du livre !

Il reste quand même beaucoup de grains à moudre dans ce moulin. Meunier au travail !

Dans sa présentation – voir quatrième de couverture - et à plusieurs reprises dans son livre, pp. 15, 45, 63, 83, 92, M. Dumoulin lance un nouveau concept, celui de « Nébuleuse ». Il y dépose : « journaux, périodiques, pamphlets, photographie, projections lumineuses, caricature » (p. 15).

Ces projectiles sont mis en regard, si pas en opposition avec le travail des historiens.

Pour rappel, le terme de « nébuleux » exprime un manque de clarté, ce qui est confus, fumeux (voir dictionnaire).

Nous nous trouvons donc devant deux mondes, l'un abondamment fumeux et l'autre particulièrement fameux ! N'est-ce pas un tant soit peu manichéen ? Ne peut-on trouver des éléments de clarté dans cette « Nébuleuse » et certains historiens ne sont-ils pas confus ?

Nous considérons que les historiens sont des personnalités très utiles. Leur tâche consiste, au prix de très durs et de très longs travaux à nous sortir, des brumes du passé et des cartons

poussiéreux des archives, un certain nombre de faits dont il est assez probable qu'ils se soient produits. Mais il existe, heureusement des interprétations ô combien divergentes entre les historiens. Ce qui est réconfortant !

La « Nébuleuse », elle, est tout aussi utile car elle sert souvent d'aiguillon pour intensifier la recherche des historiens. Ces deux mondes ne sont donc pas opposés mais complémentaires ; le Congo et Léopold II en sont des exemples remarquables. S'il n'y avait pas eu de film de Peter Bate, il n'y aurait pas ce livre de Monsieur Dumoulin.

Chapitre I : Le film de Peter Bate et ses sources

Il s'agit du film du réalisateur Peter Bate, un britannique, intitulé : *Le Roi blanc, le Caoutchouc rouge, la Mort noire* diffusé à 20h. 30, le 8 avril 2004 sur R.T.B.F.2. Michel Dumoulin estime d'emblée que le film de Peter Bate est un réquisitoire (p.21) ; en fin de volume il le traitera même de pamphlet télévisuel (p.102). Pourquoi une telle mise au pilori ?

Parce que les témoignages « sont choisis en vue de conforter ce qui ressort des citations qui viennent d'être mentionnées » (p. 21) et parce que « Léopold II est muet et confiné dans un espace qui ressemble à s'y méprendre au box d'un accusé dans un prétoire ». (p.21)

En ce qui concerne le premier argument, comme il est indiqué en bas de page 21, il s'agit de témoignages extraits des carnets de campagnes d'acteurs sur le terrain. Si les témoignages valident les citations, on ne comprend pas bien le reproche. Le contraire eut été étonnant.

Quant à voir Léopold au box d'un accusé, cela n'a rien d'infamant puisque même dans un box l'accusé est toujours présumé innocent et jouit des droits de la défense.

Oserions-nous écrire que du temps de la conquête du Congo par Léopold II, des milliers de Congolais auraient trouvé cette place très enviable plutôt que d'être arbitrairement faits prisonniers pour le travail forcé ?

Ne voulant ni effectuer un « plaidoyer pour le roi » (p. 21) - qu'allions-nous penser là! – ni « se transformer en critique cinématographique » (idem), pourtant le titre lu p. 17 « Le film de Peter Bate et ses sources » y ferait penser, M. Dumoulin poursuit sa non-critique (!) du film en faisant remarquer l'absence d'une phrase d'un témoin du film par rapport au texte du rapport original du Consul britannique (pp. 21-22). Après lecture des deux textes confrontés (pp. 21-22), à notre avis il n'y a pas faute grave, mais l'indulgence n'est pas égale pour tous. La deuxième erreur relevée par M. Dumoulin est la suivante : « Dans le rapport Casement un témoin parle de sa belle-sœur et dans le film elle devient sa sœur » ! (p. 22). Passer de belle-sœur à sœur, il faut avouer que cela pose problème ! Peut-être qu'elle était...belle cette sœur ? Allez savoir ? Alors sœur-belle ou belle-sœur...!

On en vient aux photographies des mains coupées utilisées dans le film de Bate. Les photos présentent des adolescents et des adultes ayant une ou les deux mains coupées.

La première photo présente Mola Ekulite, amputé des deux mains. L'explication par M. Dumoulin de cette double amputation est la suivante : « ...fait prisonnier, il (Mola) a eu les mains liées. Lâché en plein air alors qu'il pleuvait très fort, il a vu ses mains gonfler » (p. 25). C'est la forte pluie qui a fait gonfler ses mains liées (p. 25) !

Le rapport est plus précis : « Les mains de Mola étaient tellement gonflées...voyant que les

liens avaient pénétré dans l'os » (rapport Casement pp. 120-121 signalé p. 25). Pour que les liens pénètrent dans l'os, il faut qu'ils aient été serrés avec une violence extrême.

Mola perdit ses mains. « il paraît établi que la gangrène fit son œuvre », ajoute M. Dumoulin (p25). Première remarque : il paraît établi ; deuxième remarque : la gangrène est une conséquence. N'y aurait-il pas de lien, c'est le cas de le dire, de cause à effet entre les liens serrés et la gangrène ? Il conclut (p26) : « Coupées ou fracassées, ou encore atteintes par la gangrène, le film ne fait pas la part des choses ». Alors là, si j'osais, j'écrirais, les mains m'en tombent ! D'une façon ou d'une autre, les mains de Mola sont devenues des ...choses mises à part par les soldats. C'est cela la part des choses. Le reste n'est que scolastique. Le film montre et décrit cette atrocité. Cela devrait suffire.

Une autre photo d'un jeune amputé d'une main est publiée ; c'est le cas Epondo (pp.26-27). Le 7 septembre 1903, Casement interroge Epondo, le jeune amputé, en présence des missionnaires Danielson et Armstrong. Epondo maintient, appuyé par tous les villageois présents, que c'est un certain Kelenge de la firme La Lulonga qui lui a coupé la main pour défaut de livraison de caoutchouc. (*Du sang sur les lianes* ; D. Van Groenweghe ; Ed. Didier Hatier ; Bruxelles ; 1986 ; p.163).

Après l'enquête judiciaire, il s'avère qu'Epondo a menti et qu'il a perdu la main par suite de la morsure d'un sanglier. Cette erreur a été reconnue depuis des dizaines d'années. C'est la seule dans tout le rapport, ce que M. Dumoulin ne relève pas.

Pour conclure, il faut reconnaître qu'en voulant ratisser large, M. Dumoulin n'a qu'une pauvre moisson.

En effet, il manque une phrase dans un témoignage et un mot dans un autre, une atrocité douteuse quant à la manière d'avoir été effectuée et une erreur rectifiée en son temps. Pour parachever cette tentative de non-critique du film, M. Dumoulin a beau jeu de faire remarquer qu'un Comité Anglais chargé d'enquêter sur les atrocités commises par l'armée allemande en Belgique pendant la guerre de 1914, tenait pour vrai que six enfants belges avaient eu la main tranchée. Si les Anglais se sont laissés bernier de la sorte, pourquoi pas d'autres...suivez mon regard.

Il est évident que ces photos et d'autres –femmes enchaînées et hommes chicotés– symbolisent le martyr d'un peuple (p.23), comme la photo de la jeune fille nue brûlée au napalm symbolise la guerre du Vietnam. Malheureusement, M. Dumoulin se sent obliger d'ajouter : « or, l'utilisation de ces photographies soulève les plus expresses réserves » (p. 23). Un symbole sert de métaphore, d'image qui évoque un fait, ces photos et d'autres évoquent la brutalité de la conquête du Congo sous Léopold et cela *sans aucune réserve* en sachant bien qu'on n'a pas coupé les mains de tous les Congolais et que toutes les jeunes filles du Vietnam n'ont pas été brûlées au napalm.

Chapitre II : Thèse et polémique

Après le film réquisitoire, et Léopold II dans le box des accusés, nous ne quittons pas le monde judiciaire de M. Dumoulin qui évoque un complot pour imposer le silence sur la Vérité des atrocités commises au Congo (p. 31). Nous pensons qu'un complot n'était pas nécessaire « *s'il a fallu près de quelque cent ans pour que, enfin remontent à la surface tous les secrets peu reluisants sur la colonisation du Congo* » comme l'historien M'Bokolo le dit dans le film (p. 30), c'est que, à notre avis, après les dénonciations du début du XXème siècle – Casement, Morel, Commission d'enquête-, les effets de la guerre de 14-18 magnifièrent « *le Roi Chevalier Albert I* » et cette sacralisation engendra une royauté intouchable qui profita à Léopold II. Attaquer l'État Indépendant du Congo, c'était attaquer la Belgique, son Roi et son

peuple, son armée et son clergé. L'étendard patriotique outragé est levé contre ceux qui attaqueraient la Couronne.

C'est plus fort qu'un complot et cela a plus de résonance. Il faut y ajouter les réalisations urbanistiques de Léopold II dont les Belges profitent – les parcs, le Cinquantenaire, l'avenue de Tervuren, Ostende,...-qui servent de couverture à son immense fortune accumulée par l'exploitation du Congo. L'ensemble de ces éléments provoquent l'admiration et pas l'investigation. Les historiens restent dans leur coin.

À l'annonce de la diffusion du film de Peter Bate, la polémique se lève. Les anciens du Congo Belge et Rwanda-Urundi sortent de leur brousse résidentielle et montent aux barricades ! Dans le même temps, février 2004, hasard, préméditation ou conjonction, le Président du Congo, Joseph Kabila prononce au Sénat un discours dans lequel il rend hommage aux pionniers de l'État de Léopold II. Dans **Le Soir** du 21-22/2/04, M. Poncelet, professeur à l'Université de Liège s'interroge sur ce discours en stipulant que : « **une grande partie des cadres européens qui soumièrent le Congo n'étaient pas des Belges** ». Rien n'y fait, 24 Associations d'anciens du Congo, totalisant 10.000 adhérents et l'Union Royale Belge pour les pays d'Outre-mer s'insurgent contre lui. (*Le Soir* du 13-14/3/04 et *La Libre Belgique* du 16/3/04). Ces honorables insurgés ont mal lu l'article de M. Poncelet puisqu'il avait écrit que jusqu'en 1909 ceux qui « **soumièrent le Congo n'étaient pas en** grande partie des Belges » et que « la pénétration civilisatrice en Afrique Centrale s'est soldée par une sorte de génocide », disons pudiquement par une « profonde décompression démographique dont les différentes formes que pris la « Léopold II S.A. » ne peuvent évidemment être exemptées » (*Le Soir* du 21-22/2/04, p. 33). Les anciens du Congo Belge c'est-à-dire après 1909, n'étaient absolument pas concernés puisqu'il s'agissait de l'État Indépendant du Congo. L'État Indépendant du Congo était la propriété privée de Léopold II, tandis que le Congo Belge est régi par la Charte Coloniale.

La polémique s'accroît avec l'entrée en scène du Palais Royal et de Louis Michel, Ministre des Affaires Etrangères. Le Palais Royal fait savoir qu'il s'agit d'un « pamphlet scandaleux » (p. 34) et Louis Michel est « atterré » (p. 34).

Soulignons le pléonasme royal puisque le propre d'un pamphlet est d'être scandaleux, sans cela, il ne serait plus un pamphlet ! Quant à Louis Michel, « atterré » après avoir visionné une partie du film (p. 34), où l'aurait-on trouvé s'il avait visionné tout le film ?

Mais M. Dumoulin ne cite pas l'entièreté de la position du Palais Royal : « Pamphlet scandaleux, émaillé d'erreurs historiques qui jettent le discrédit sur notre deuxième Roi mais aussi sur la Belgique dans son ensemble » (*Le Soir* du 24/3/04). On aurait aimé connaître ne fût-ce qu'une « erreur historique » relevée par le Palais Royal, à moins que comme le suggère Christian Laporte dans *Le Soir* du 24/3/04 : « À la Place des Palais, où l'on a apparemment visionné le film », il s'agirait donc d'une apparence de vision et dans ce cas les « erreurs historiques » prennent évidemment le large !

« Quant à jeter le discrédit », Léopold II s'en est chargé lui-même. Il a subi le discrédit – perte de confiance- de la plupart de ses collaborateurs de l'entreprise Congolaise. De Stanley à Beernaert et de bien d'autres engagés dans sa conquête du Congo, ils finirent tous par être écoeurés par ses agissements. (Voir la publication de leurs mémoires). Certains admirateurs inconditionnels iront peut-être jusqu'à dire que cela faisait partie du « génie » de Léopold II !

Dans le livre *Léopold II, la folie des grandeurs* de Lucas Catherine-Edition L.Pire », M. Dumoulin trouve surprenant les propos suivants (p. 36) : « Il (Léopold II) sévissait sur Bruxelles comme un ouragan dévastateur. Il y a détruit plus d'habitations et de quartiers que toutes les guerres, du bombardement des Français en 1695 à la deuxième guerre

mondiale(...) » « Curieux rapprochement entre l'argent du Congo et la description de Bruxelles » (p. 35) écrit-il.

Tous les grands travaux entrepris par Léopold II en Belgique venaient de l'argent du Congo. « L'on utilisait l'argent Congolais par brassées de dizaines de millions pour construire l'Arcade du Cinquantenaire, la Tour Japonaise ou le golf de Klemeskerke. » (J.Stengers *Congo Mythe et Réalités*, Edition Duculot, Bruxelles, 1989, p.31). Rien que pour la construction du Palais de Justice, la totalité des venelles, ruelles et passages compris entre la rue des Minimes et la rue aux Laines furent détruits. Le Boulevard Anspach nécessita aussi des destructions massives.

Pour terminer ce chapitre, M. Dumoulin consacre étrangement cinq pages au pillage des ressources du Congo de 1999 à 2004. Dans un livre intitulé *Léopold II, génocidaire ?* on aurait pu s'attendre à au moins cinq pages sur le pillage des ressources du Congo de 1878 à 1909 par Léopold II au lieu du pillage de 1999 à 2004 que personne ne conteste.

Chapitre III : La Nébuleuse

M. Dumoulin commence par évoquer la visite du Premier Ministre au printemps 2000 à Kigali et ce pour accomplir : « une mission sacrée, celle de la mémoire » dans le cadre de la commémoration du génocide Rwandais » (p. 45). « Mission sacrée » sont des termes religieux qui, à notre avis, ne concordent pas avec la démarche politique d'un Premier Ministre. Quant à la mémoire, elle est cette chose molle indéfiniment transformable. Quand on la fige dans des commémorations elle se nourrit de slogans et l'histoire se réduit à une chronologie de frigidaire.

Passons maintenant aux Théâtres. À partir de deux pièces de théâtre sur le drame rwandais et d'une troisième intitulée *Bruxelles Ville d'Afrique*, suite aux lectures de Rwanda histoire d'un génocide et *Du sang sur les lianes*, des réactions qu'elles provoquent, ajouter à cela le film de Peter Bate : *Le Roi blanc, le Caoutchouc rouge, la Mort noire*, qui constitue pour M. Dumoulin « le point culminant » (p. 47), nous entrons dans ce qu'il qualifie de : « Nébuleuse des présentations et des représentations du passé colonial » (p. 47).

Ce n'est plus la boîte de Pandore bien qu'il la sortira plus loin aux pages 57 et 66 (!), c'est « la Nébuleuse Dumoulin ». Qui sait si celle-ci entrera dans l'histoire comme la précédente ! Prenons donc notre engin spatial et suivons cette « Nébuleuse » en n'oubliant pas qu'il s'agit d' « un corps céleste dont les contours ne sont pas nets » (*Le Robert* p.672).

À partir d'émissions de la R.T.B.F. et de la V.R.T. sur le Congo, en passant par le livre de L. De Wittte sur l'assassinat de Lumumba, d'une coproduction Australienne sur le colonialisme en Afrique et d'un documentaire de la B.B.C. sur cette mort, ainsi que d'autres projets, nous sommes d'après M. Dumoulin face à une « Nébuleuse » « qui dispose avec lui (Lumumba) d'une figure emblématique positive, et Léopold II symbolisant la noirceur des desseins et le cynisme de l'action » (p. 49). Présenter cet état des productions culturelles d'une façon aussi manichéenne n'est pas ce qu'il y a de mieux en matière d'approche historique. S'il y eut des massacres sous Léopold II, il y en eut aussi sous Lumumba, Premier Ministre en juillet 1960 au Kasai. Pas de la même ampleur évidemment.

Entrons au théâtre en sachant bien que le théâtre est un espace de toutes les outrances aussi bien que de toutes les mièvreries, de toutes les joies et de toutes les tristesses, sinon ce ne serait plus du théâtre. Du 22 février au 26 mars 2005 : *Marche blanche, Terre noire et Rideau rouge* du metteur en scène J.M. D'Hoop est jouée au théâtre de la place des Martyrs ; adaptation du *King Léopold's Soliloquy* de l'écrivain américain Marc Twain. (p. 51) Les associations des Anciens d'Afrique dénoncent le caractère « insultant » de la pièce. L'Union

Royale belge pour les pays d'Outre-mer demande l'annulation des représentations de celle-ci. (p. 52) Pour M. Dumoulin, il y a consistance de la « *Nébuleuse* » (p53). Pour nous, il y a un auteur américain qui a imaginé un *Soliloque* de Léopold II. Rien de moins, rien de plus. Alors laissons l'imagination à sa place... même des martyrs ! Et cela n'a rien avoir avec : « les notions de droit au souvenir et de devoir de mémoire » (p53) Nous avons vu cette pièce; l'adaptation ne dépassait pas le niveau d'une pièce de patronage !

Nous poursuivons la « Nébuleuse Dumoulin » qui vise Internet, le trouvant « malaisé à caractériser » (p. 55), d'un côté Internet donne une bibliographie historique sérieuse, mais de l'autre : « donne de l'espace à la rumeur et brouille les cartes en termes de repérages des sources » (p. 55). Ce qui gêne le plus, c'est la liberté d'expression qui règne sur Internet. Tout le monde peut insulter ou louer quiconque a un site et comme toute personne sérieuse veut avoir un site, personne n'est à l'abri de zigotos qui « brouillent les cartes ». Va-t-on instaurer un passeport d'accès à Internet ? Verrons-nous une foule de sans passeports-Internet manifester comme les sans-papiers ?

« La victimisation » que l'auteur relève page 57 est à notre avis une invention de certains médias qui visent à déconsidérer un combat pour la reconnaissance de ce que certaines populations ont subi. Il existerait « une course à la victimisation » souvent accompagnée de « la pernicieuse confusion entre droit au souvenir et devoir de mémoire ». (p. 57) Rien de moins ! Et comme par hasard cela viendrait de l'Afrique. Les Africains jouent aux victimes, mais les victimes européennes de la deuxième guerre mondiale sont des héros indemnisés ! Les uns seraient des mendiants intempestifs et les autres des victimes méritantes. Drôle de dualité !

Qu'Alain Destexhe souhaite : « un repentir belge pour la déportation » et que Philippe Monfils trouve que la commission Lumumba « n'a guère eu d'intérêt » (p. 57), cela signifie qu'en ce qui concerne Destexhe, un repentir ne coûte rien (voir p.24, Ch. Baudelaire) et n'exclut pas la récidive, et qu'en ce qui concerne Monfils, on peut être sénateur, ancien ministre, et avoir des propos qui relèvent d'une intelligence limitée.

Chapitre IV : Rupture et continuité dans historiographies

Si l'historiographie officielle de la colonisation belge en Afrique Centrale a présenté jusqu'en 1960 un « géant » Léopold II et les Belges trop petits pour en avoir compris le « génie » (p. 59) pourquoi continuer dans cette voie et ne pas informer sur tous les autres « génies » qui ont soutenus Léopold II : Stanley, Beernaert, Wahis, Theys, Jadot etc... Il n'y a jamais eu de « Grand roi » et de « pauvre Belgique ». Pour accomplir son « œuvre », le Parlement par deux fois lui a octroyé des millions de francs or et c'est lui qui tenait au secret le plus absolu sur le Congo, manipulant tout le monde avec des hommes de paille pour arriver à ses fins personnelles. Par ailleurs ces millions n'ont jamais été remboursés au Parlement par le Roi. Si comme l'écrit l'auteur (p. 62) les travaux anglo-saxons très nombreux sur le Congo qu'il recense p 60-61 « n'ont guère retenu l'attention des historiens belges », n'est-ce pas parce que ceux-ci subissaient inconsciemment, si pas un tabou du moins un « arrêt sur image » du grand roi tout comme existait avant 60 un « arrêt sur image » du Congo : colonie modèle ! N'est-ce pas !

Pour dépasser cet arrêt, il faut non seulement sortir du conformisme officiel mais aussi prendre des risques pour sa carrière, ce qui n'est encouragé par personne.

Faire intervenir le « divorce belge » - Néerlandophones-Francophones – dans l'historiographie du Congo nous paraît surprenant. Il existerait « un décalage important dans le temps et le contenu entre la manière dont le passé colonial a été revisité par les Flamands et par les Francophones » (p. 63) et « le passé colonial ne paraît guère attiré l'attention des

Francophones » (p. 63).

Signalons à l'auteur l'existence de la série de livres de Michel Massoz, un Francophone : *Le Congo de papa, Le Zaïre authentique, Le Congo de Léopold II, Les femmes bantoues du XXème siècle, Le Congo des Belges*. Jules Marchal, un néerlandophone, cité page 65 n'a pas seulement écrit un ouvrage mais sept sur le même sujet que Michel Massoz et, entre l'un et l'autre, il n'y a aucun « *décalage important* »(p. 63). Francophone et Néerlandophone : Egalité.

Le mot génocide est de Raphaël Lemkin dans un livre : *Axes Rules in Occupied Europe* rédigé en 1943 et publié en 1944. *The Publishers Weekly* du 10 novembre-10 décembre 1944 en avait fait le *Livre juif du mois* (Jewish book of the month). J.J. Martin en a sorti un livre : *The man who invented Genocide The Public Carcer and consequences of Raphaël Lemkin*.

Le livre de Raphaël Lemkin est très explicite dans le but de différencier le sort des juifs par rapport aux autres massacres de population dont les guerres sont le théâtre. Ce mot « génocide » a été utilisé à Nüremberg en 1945, mais est, resté confiné dans des cercles limités. Il a émergé lentement dans les années cinquante et n'a accédé au statut de représentation universellement admise que dans le courant des années soixante. Depuis le mot génocide a atteint un contenu conceptuel bien précis.

Chapitre V: la nébuleuse est changeante

Dans la bibliographie du livre d'Adam Hochschild : *Les fantômes du Roi Léopold*, nous avons répertorié 14 livres d'auteurs Belges qui dénoncent le régime léopoldien. Il s'est appuyé sur eux et connaissait la dénonciation du régime léopoldien par des Belges. Il est donc erroné d'écrire le contraire (p. 83).

Dans une interview parue dans le numéro spécial de *Toudi*, décembre 2001-janvier2002, *Les Faces Cachées de la Dynastie*, page 2, Adam Hochschild déclare : « il est encourageant que depuis peu d'années quelques Belges, Wallons et Flamands examinent plus étroitement ce passé colonial. »

Nous allons connaître enfin le contenu global de la « *Nébuleuse Dumoulin* ». Quatre exemples. Il s'agit de la caricature et de la photographie en premier. Elle est véhémement (p. 93). En deuxième, il s'agit d'un projet de film d'Henri Storck sur l'épopée léopoldienne jamais réalisé. Il est conciliant. En troisième, c'est un article d'un journaliste anglais paru dans *l'Encyclopaedia britannica* en 1929.

En 1938, Hervé de Gruben, conseiller à l'ambassade de Belgique à Washington s'inquiète de ces écrits sur « les atrocités commises par les Belges au Congo ». Le but est de contrecarrer l'Angleterre qui voudrait monnayer le Congo avec l'Allemagne sur base des atrocités commises. J.G. Whitley ancien consul général de l'État Indépendant du Congo aux Etats-Unis est chargé de faire ajouter à l'Encyclopédie une appréciation favorable sur la colonisation belge. La manœuvre ne réussit pas.

Nous revenons en Belgique avec le quatrième exemple qui traite de la radio et de la télévision. Après avoir salué la trempe des journalistes : R. Goulard, E. Hancevale, H.F. Van Aal, P. De Vos, F. Francois, P. Dasnoy, P. Delrock ont « ouvert la voie avec une impressionnante moisson de reportages » (p. 96) « force est de reconnaître, en revanche qu'il subsiste une grande zone d'ombre » (p. 97).

La R.T.B.F. s'est figée dans une présentation d'un Léopold II bienfaiteur du Congo et de la

Belgique au temps de l'État Indépendant du Congo. Un ancien directeur de l'information de la R.T.B.F. avoue : « on a passé de la pommade » (p. 98). L'auteur termine sa « Nébuleuse » en souhaitant que les concepteurs des programmes audiovisuels laissent définitivement l'usage de la pommade dans les pharmacies et que les blessures de l'histoire soient soignées par le produit de l'intelligence. Au vu de la tendance Phillippot, cela ne va pas être de tout Rupo...pardon de tout repos ! On peut rêver !

Que dire de cette « Nébuleuse Dumoulin » ? Qu'elle voyage d'un océan à l'autre, comme une comète qui rencontre un nuage d'oubli : la bibliographie d'Adam Hochschild, qu'elle se cogne à la caricature et à la photographie, qu'elle tente de s'éclaircir avec H.Storck et Hervé de Gruben, pour atterrir sur des antennes bien trempées de la R.T.B.F. devenue un théâtre d'ombres ! Le voyage est disparate, éclectique, cela tangué de gauche à droite sans qu'on puisse percevoir le sens de la manœuvre sinon qu'elle ne clarifie pas l'horizon de la connaissance.

Nous souscrivons entièrement aux dernières pages du livre qui traite de l'absence d'un enseignement de l'histoire du Congo du secondaire à l'université.(pp. 98-99) Nous ne pouvons être d'accord avec l'auteur qui traite le film de Peter Bate de pamphlet télévisuel (p. 102). Il s'agit d'un film composé de pièces d'archives, de montages et de témoignages. Il faut laisser le pamphlet au pamphlétaire et voir un film avec plus d'un critère et surtout pas celui du mépris continu. Pour terminer, puisque M. Dumoulin cite Jean Stengers en fin de volume (p. 122), nous voudrions faire de même : « Des soldats rapportaient des mains coupées aux morts (ou aux mourants) afin de prouver à leurs officiers qu'ils avaient fait bon usage des cartouches qu'on leur avait distribuées. » (*Congo Mythes et Réalité*. Ed. Duculot, Gembloux, 1989, p. 99)

Léopold II, un Roi génocidaire ? de Michel Dumoulin, est un soufflé exposé au rayon pâtisserie d'un supermarché, bien emballé, il retombe avant même d'avoir franchi la porte de sortie du grand magasin.

Annexe 3

La spectaculaire Histoire des Rois des Belges

Patrick Roegiers

Editions Perrin ; 2007

Critique envoyée à M. Roegiers...sans réponse

Chapitre Léopold II

P.104 « [...] malgré l'opposition des ministres »

Faux. August Beernaert, chef de cabinet pendant dix ans, Banning, Brialmont, Chazal etc. . . le soutinrent jusqu'au moment où ils furent en désaccord avec lui sur ses pratiques coloniales (Léopold II, *Le Royaume et l'Empire* ; B. Emerson ; Ed. Duculot ; 1980 ; p.66).

P.111 - « Léopold II nourrit seul ce projet sublime . . . »

Sublime. Définition : D'une haute valeur morale, intellectuelle ou artistique (Le petit Larousse P 105, Ed. 2004)

Alors qu'il s'est agit de conquête armée, d'exploitation maximale et de racisme intégral.

(*Du sang sur les lianes*, D. Vangroenwege, Ed. Didier Hatier, P 120 – 144)

Le parlement vote plusieurs fois des millions de francs or de subvention. La majorité des ministres soutient Léopold II et des hommes d'affaires investissent au Congo.

P.114 - « . . . lave des sordides et terribles accusations des « mains coupées »

Au contraire, les témoignages recueillis par la commission d'enquête (1904 – 1905) sont révélateurs! C'est une très longue litanie de coups, blessures, tortures, assassinats en tout genre qui confirment toutes les accusations ». (Le Congo de Léopold II. Récit historique, Michel Massoz, 1989 – chapitre 30, P 523 à 547.

Voir aussi Jules Marchal *L'Etat libre du Congo, Paradis perdu* ; Ed. Paula Bellings ; 1886 et *Les fantômes du Roi Léopold*, Adam Hochschild, Un holocauste oublié, Ed. Belfond, 1998.

P.119 - « . . . assure socialement la paix du royaume »

- crise politique opposant violemment catholiques et libéraux sur la question scolaire (1879-1888),

- crise sociale multipliant les grèves et les émeutes (1885 – 1888). Lire – 1886, la wallonie née de la grève, Ed. Labor – 1990, M. Bruwier – N. Caulier Mathy - C Desama – P. Gerin

-Crise institutionnelle remettant en cause le système électoral (1891 – 1895) – Les cahiers de la fonderie N°36 P 88.

P.137 « [...] Léopold II [...] trop grand pour ce pays enclin à la médiocrité où l'on veut qu'il soit aussi petit que tout le monde. « alors que page 118, on peut lire : « La Belgique fonde sa réussite sur la qualité de ses ingénieurs et ses machines ».

On veut « rester petit » mais on est la deuxième puissance industrielle au monde ! Cette puissance est due au roi, aux ingénieurs et aux machines, la classe ouvrière n'y est pour rien !

Roegiers, il y a de quoi rougir !

P.140 - « Il figure parmi les trois belges les plus haïs de tous les temps ».

Il n'empêche que dans « le Panthéon des belges » publié par Le soir du 5 octobre 2005, il figure en 13^{ème} place avant Léopold 1^{er}, Albert II, Fabiola, la reine Astrid et Philippe. Il est devancé d'une place par Albert 1^{er} ! On peut faire partie des trois belges les plus haïs et en devancer d'autres qu'on ne cesse de présenter comme très aimés par le peuple ! A quoi cela sert-il d'être « aimé », si c'est pour être précédé d'un haï ?

Mr. Roegiers a certainement une réponse à cette question qui doit bien embarrasser la famille royale actuelle !

Albert 1^{er}.

P.165 - « . . . le répit s'étend entre l'Yser et la frontière française » « Avant cela, Anvers est le lieu d'une grande offensive contre les forts »

Le 2 octobre 1914 a lieu une discussion tumultueuse entre le roi Albert et le premier ministre de Brocqueville relative à la poursuite de la guerre.

Cette polémique est toujours d'actualité en ce sens que les interprétations diffèrent entre E. Raskin, historien de la reine Élisabeth, M.R. Thielmans, le roi Albert au travers de ses lettres inédites et H. Haag historien, qui a écrit deux volumes sur le Comte de Brocqueville.

Omettre de citer cette polémique est impardonnable quand il s'agit d'un livre centré sur l'histoire des rois.

P.174 - « Au mythe des noirs au mains coupées . . . »

Décidément, c'est une obsession chez cet « historien » mais elle est mangée . . . aux mites !

(Lire entre autres Hotschild, Van Groenweghe, Marchal, etc.)

Bibliographie

- ANTENOR, Firmin ; *De l'égalité des races* ; Librairie Cotillon ; 1885 ; Facsimilé présenté par Ghislaine Gelouin ; L'Harmattan ; 2003.
- BAUER, Ludwig ; *Léopold, le mal-aimé Roi des Belges* ; Paris ; Albin Michel ; 1935.
- CATHERINE Lucas ; *Léopold II : La Folie des Grandeurs* ; Bruxelles ; Luc Pire ; 2004.
- CESAIRE, Aimé ; *Discours sur le Colonialisme* ; Présence africaine ; 1956
- CESAIRE, Aimé ; *Esclavage et Colonisation* ; P.U.F. ; 1948
- *Contradictions* n° 23-23-65-66 ; 1991
- CORNEVIN R. ; *Histoire du Congo* ; Berger Levrault ; 1970
- DOYLE, A.C. ; *Le Crime du Congo* ; La Mesure du possible ; 2005.
- DUMOULIN, Michel ; *Léopold II, un Roi génocidaire ?* ; Académie royale de Belgique ; 2005.
- DIOP, Boris Boubacar ; TOBNER, Odile ; VERSCHAVE, François-Xavier ; *Nérophobie* ; Les Arènes ; 2005.
- DE WITTE, Ludo ; *L'assassinat de Lumumba* ; Karthala ; 1999.
- GIDE, André ; *Voyage au Congo* ; Gallimard ; 1927.
- HERSKOVITS, Melville ; *L'Héritage du Noir : Mythe et Réalité* ; Présence africaine ; 1945.
- HOCHSCHILD, Adam ; *Les fantômes du Roi Léopold* ; Belfond ; 1998.
- KAMITATU, Cléophas ; *La Grande Mystification du Congo-Kinshasa* ; Complexe ; 1973.
- *Les lendemains qui saignent* ; chanson de Dominique Grange ; dessins : Tardi ; Textes : Verney ; Casterman ; 2009
- LONDRES, Albert ; *Terre d'ébène* ; Arela ; 1929.
- MASSOZ, Michel ; *Le Congo de Léopold II* ; 1989.

- MARCHAL, Jules ; *L'Etat libre du Congo* ; Paradis perdu ; 2 volumes ; 1996.
- MARAN, R. ; *Bantouala. Roman nègre* ; 1921.
- NDAYWEL E NZIEM, Isidore ; *Histoire générale du Congo* ; Duculot ; 1998
- OMASOMBO, J. et VERHAEGEN, B. ; *Patrice Lumumba – Acteur politique* ; L'Harmattan ; 2005.
- POLASKY, Janet ; *Emile Vandervelde – Le Patron* ; Labor ; 1995.
- REID ; *The lives of Roger Casement.*
- RINCHON, Dieudonné ; *La vie du Noir au Congo* ; Atlas ; 1941
- RINCHON, Dieudonné ; *La Traite et l'Esclavage des Congolais par les Européens* ; 1929.
- RTL ; *Chronique de la Belgique* ; 1987.
- RINGEARD DE LA BLETIÈRE, P. ; *Maudit soit Canaan* ; Opera ; 2008.
- SAID, Edward ; *Culture et Impérialisme* ; Fayard ; 2000
- STANLEY, H.-M. ; *Dans les Ténèbres de l'Afrique* ; Hachette ; 1890.
- *Toudi* ; n°5-10-73 ; *Les faces cachées de la Monarchie belge.*
- THIBAUT, Walter ; *Les Républicains belges* ; La Renaissance du Livre ; 1961.
- TOBNER, Odile ; *Du Racisme français* ; Les Arènes ; 2007.
- TWAIN, Mark ; *Le Soliloque du Roi Léopold* ; L'Harmattan ; 2004.
- URIBE PLUMELLE, Rosa Amelia ; *La Férocité blanche* ; Albin Michel ; 2001.
- VERBEKEN, P. ; *La Terre promise* ; Le Castor astral ; 2010.
- VAN GROENWEGHE, Daniel ; *Du Sang sur les Lianes* ; Hatier ; 1986.
- VANTEMSCHE, Guy ; *La Belgique et le Congo* ; Complexe ; 2007.
- WEVERBERGH, J. ; *La plus grande affaire de Léopold de Saxe-Cobourg* ; Paris-Manteau-Amsterdam-Brussel ; 1971.

Index des noms

A. Afrique, Afrique centrale, Albert I^{er}, Allemagne, Allemand, Algérie, Angleterre, Antenor F., Anvers, Arabes, Arlon, Augonard.
B. Balace F., Baloji, Bas-Congo, Bassengele, Bate P., Batoula, Baudouin, Bauer, Belgique, Belling, Boringe, Bolia, Bornéoo, Boma, Breton A., Bruxelles.
C. Cabral A., Canaan, Claus H., Cambier, Camus A., Casement R., Catherine L., Cattier F., Cesaire A., Chine, Cinquantenaire, Cobourg, Cockerill, Congo, Congolais, Conseur, Cochinchine, Cornevin.
D. Dante, De Bock W., De Decken, De Decker A., De Gaulle Ch., De Giraud Th., de Launois, de Wilde d'Estmael, Derain, De Witte L., Dhans, Dieu, Dickens Ch., Doyle A., Dublin, Dumoulin M., Dustin.
E. E.I.C., Ekonda, Ellysée, Emerson D., Epinal, Europe.
F. Ferry J., Flandre, Foccart J., France, François de Sales.
G. Gand, Gaulois, Gude A., Girault Ch., Goffinet, Grison.
H. Hainaut, Haussmann, Herskovits, Hitler, Hochschild A., Hollande, Houdeng-Goegnies.
I. Indes Néerlandaises.
J. Janus, Japon, Japhet.
K. Kabila, Kartoum, Kumbangu, Kipling.
L. Lagrange D., La Louvière, Lambeaux, Larock V., Liebrechts, Leiris, Leteta Ngongo, Léopold I^{er}, Léopold II, Léopold III, Limbourg, Londres, Lorand G., Louvain-la-Neuve, Luluabourg, Lumumba P., Lucerne.
M. Malfeyt J., Malherbe, Maran R., Marchal J., Marie-Henriette, Malraux A., Marin, Massoz, Meuse, Michel L., Mobutu, Moïse, Mondlane, Morsel, Moumie, Mukendi.
N. Napoléon, Napoléon III, Ndaywel é Nziem, Neufchâteau, Nouvelle-Calédonie.
O. Occident, Ouande
P. Péguy, Pentonville, Picasso, Plasman, Plumelle Uribe, Polasky, Prusse.
R. Reynebeau, Ringiard de la Bletierre, Rinchon D., Roegiers P., Russe
S. Said E., Sankara, Saxe-Cobourg, Schan B., Schweitzer, Simonet H., Sinkakasa, Stanley, Stanleyville, Stanley, Stengers.
T. Teilhard de Chardin, Tervuren, Thibault W., Tobner O., Tsitungun, Tsjoen, Twain.
V. Vandersmissen, Vanderstappen, Vandervelde, Van Eertvelde, Van Groenweghe, Van Weverbergh, Van Ypersele, Vatican, Vellut, Victoria, Vinçotte, Virton, Voltaire.
W. Wahis, Washington, Williams, Witte, Wouters.

< aaarghinternational@hotmail.com >

<http://vho.org/aaargh>

<http://aaargh.com.mx>

<http://aaargh.codoh.info>

<http://aaargh.codoh.com>